

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

# REVUE CANADIENNE

---

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES,  
ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

---

NOUVELLE SÉRIE

---

TOME SIXIÈME—XXII<sup>e</sup> DE LA COLLECTION

1886

---

MONTREAL:  
PRENDERGAST & CIE., PROPRIÉTAIRES-IMPRIMEURS

---

1886

# HIER ET AUJOURD'HUI.

---

SONNET.

Ecoutez le canon des luttes sanguinaires !  
C'est l'époque où l'on vit l'héroïsme indompté,  
Ployant sous le fardeau de lauriers centenaires  
Et, méprisant la mort, tomber avec fierté.

C'est l'époque sinistre où, soldats mercenaires,  
Les agresseurs, jaloux de sa virilité,  
Foudroyaient, sous les coups de puissants tonnerres,  
Le rameau que la France avait ici planté.

Hier, c'était la lutte et la haine et l'envie,  
C'étaient les fiers regrets et le glorieux deuil,  
Hier, à notre peuple on taillait un cercueil !

Hier, c'était la mort. Aujourd'hui, c'est la vie !  
La race, qu'on croyait pour toujours asservie,  
Libre, sous le grand ciel, se dresse avec orgueil !

M. J. A. POISSON.

Arthabaska, janvier 1886.

# LA RACE FRANÇAISE

## SES ORIGINES ET SON CARACTÈRE

---

Occupé depuis de longues années à des travaux historiques sur les anciens peuples belgiques, j'ai été entraîné, pour répondre aux écrivains allemands, à prouver l'origine celtique ou gauloise de nos voisins les Belges. Pour atteindre ce but, j'ai dû étudier l'histoire et surtout le caractère propre et distinctif de nos ancêtres communs, ces fiers Celtes-Gaulois, dont le corps était toujours disposé à supporter la fatigue et la faim tandis que leur âme était toujours prête à la mort.

J'ai donc acquis la conviction que l'orgueil saxon fait revendiquer à tort par la race allemande la paternité de la plupart des peuples de l'Europe, lorsqu'elle ne leur a fourni que des envahisseurs à la recherche du bien-être qu'ils ne trouvaient pas dans les forêts de la Germanie.

\* \* \*

Ne pouvant m'apesantir ici sur toutes les raisons qui ont formé ma conviction, je me contenterai d'en mentionner une, qui a bien sa valeur. Retrouvons-nous chez les peuples que les Allemands voudraient se rattacher par la communauté d'origine des ressemblances frappantes dans les mœurs et le caractère avec la race germanique ? Est-il besoin de prouver, pour les Français dont je m'occupe aujourd'hui, qu'il n'y a aucune similitude de caractère entr'eux et les Allemands ? N'existe-t-il pas au contraire entre les deux races des antipathies physiques et morales qui ont toujours produit des chocs incessants ?

Pour que le Français de nos jours ait conservé à peu près intact son caractère propre, malgré les mélanges divers apportés par les invasions romaines, franques ou normandes et par la civilisation chrétienne, il faut nécessairement qu'il ait puisé l'originalité de son énergie et de sa ténacité dans une race bien distincte de celle de ses voisins. Cette race, qui habitait la Gaule, antérieurement aux invasions dont l'histoire a

conservé le souvenir, portait peut-être un nom autre que celui de Gauloise ; mais, faute de documents, nous le lui conserverons, quoique ce ne soit sans doute que celui d'une peuplade implantée après coup. C'est cette vieille race aborigène qui a laissé son empreinte indélébile sur le tempérament de ces Gaulois qui se trouvent désignés aujourd'hui sous les noms de Français, Belges, Suisses, Italiens du Nord, Espagnols, Ecossais, Irlandais, etc., et se sont transplantés dans diverses parties du monde.

Le naturel des peuples est bien souvent modifié par les circonstances, l'éducation, les alliances et les climats, mais il faut bien le reconnaître, certaines races ont plus que d'autres le respect pour leur passé et c'est le cas pour toutes les races galloises. C'est une grande erreur d'y trouver une ressemblance quelconque avec les Allemands d'autrefois ; les descriptions données par César, Tacite et autres écrivains du caractère allemand se rapportent uniquement aux Germains des frontières, frères des Gaulois, et non à ce que nous appelons aujourd'hui la race allemande qui ne se transplanta que plusieurs siècles après l'avènement du Christ, dans sa patrie actuelle. Les Teutons, dont le nom est si souvent employé pour désigner les Allemands, n'étaient eux-mêmes qu'une peuplade venue de la Gaule et le mot Teuton est purement gaulois. Cela est si vrai qu'un historien allemand, M. Max Muller, ne peut s'empêcher de déclarer que, dans les Allemands de Tacite, de Pline et autres écrivains latins, il ne reconnaît nullement sa race.

\*.\*.\*

Après des luttes longtemps heureuses contre les maîtres du monde, les Gaulois comprirent qu'ils seraient inévitablement vaincus, et, grâce à l'intelligente politique de César, ils acceptèrent l'inévitable occupation de leur pays par les Romains qui leur apportaient en échange le complément de la civilisation qui existait déjà parmi eux. Sous cette influence pacifique, et sans perdre de ses qualités guerrières, la race gauloise désarma pour tourner toute son énergie vers les arts, la littérature et le commerce maritime. Elle se disposait dès lors à entrer dans la voie qu'elle a toujours suivie à la tête des nations, répandant sa civilisation régénérée par le christianisme, avec un désintéressement que les Romains n'avaient jamais connu.

Surprise dans ces occupations privilégiées par les Visigoths, les Burgundes et les Francs, elle consentit sans trop de peine à faire à ces immigrants une place sur son sol parce que cette accroissement de population lui semblait nécessaire pour remplacer les Romains dégénérés qu'elle se disposait à chasser.

Oubliant la politique de paix inaugurée par César et continuée par

ses premiers successeurs, les Empereurs Romains ne cherchaient plus qu'à détruire les aspirations gauloises qui contrastaient avec les turpitudes de la cour impériale, et à persécuter les Gaulois qui se convertissaient en masse au christianisme. L'heureuse arrivée de ces populations, uniquement guerrières fut en effet conforme aux espérances de la Gaule. Les Romains furent promptement chassés et la conversion des barbares à la foi des Gaulois fit oublier bien vite leur origine étrangère. La Gaule ne fut nullement la victime de ces immigrants, c'est elle au contraire qui sut les soumettre et les dominer par sa religion, ses mœurs douces et pures, et son génie national. Elle utilisa l'activité physique des nouveaux venus, pour creuser dans le monde civilisé un sillon plus profond ; l'assimilation des peuples s'opéra promptement et le langage des Gaulois fit bientôt oublier aux envahisseurs, leur langue tudesque. Si cette assimilation s'opéra sans de longues luttes, on doit admettre qu'elle eut lieu au profit des idées gauloises, soit à cause de l'énergie morale des Gaulois, soit parce que les Francs étaient loin d'être issus de la race allemande et ne demandaient qu'à oublier leur séjour en Germanie. Ces derniers en effet furent les premiers à montrer à l'égard des Allemands cette antipathie si commune de tout temps chez les peuples voisins des pays habités par cette race.

Les derniers arrivés apportèrent sans doute un tempérament particulier, mais ils cédèrent devant l'énergie de la race gauloise et ne tardèrent pas à constituer avec elle cette grande nation française qui tout en changeant le nom de la Gaule, n'a fait que continuer ses traditions de grandeur et de désintéressement.

\* \* \*

Chaque nation a, croyons-nous, son caractère particulier formé ou modifié par des circonstances dont la Providence a le secret. Le vieux Celte ou Gaulois, comme le Français de nos jours, fier de la richesse de son sol, a cherché à l'améliorer plutôt qu'à l'étendre aux dépens de ses voisins. Si jamais il se déplace, c'est sa foi et son esprit qu'il veut propager et non sa domination matérielle. Peu lui importe que son glorieux drapeau continue à flotter sur les cités qu'il a édifiées, pourvu que le souvenir de ses bienfaits et de sa civilisation soit gravé à jamais dans le cœur des peuples. C'est ce désintéressement qui constitue sa vraie grandeur, c'est ce qui en assure la durée, malgré les épreuves qu'elle doit subir, lorsque des esprits sans tradition la font momentanément sortir de sa véritable voie.

Comme l'a dit un grand écrivain Anglais, Mr Groude, dans son esquisse de la vie de César, une nation conquérante comme l'ont été les Romains, ou envahissante comme les Anglais de nos jours, ne peut

se soutenir qu'en étendant libéralement ses lois et ses privilèges, son caractère en un mot, aux provinces qu'elle s'annexe. Si elle agit comme les Romains et comme semblent le faire les Anglais, il arrivera un moment où les peuples soumis se compteront, verront la faiblesse numérique de leurs oppresseurs, et s'insurgeront victorieusement contre

Le caractère naturel des Gaulois et des Français les fait agir bien différemment, aussi ont-ils laissé des Français de cœur partout où ils sont passés en Europe, en Afrique, en Amérique et en Océanie.

Ce caractère se maintient avec force chez tous les peuples d'origine gallique, mais ce n'est pas sans une vive émotion que nous l'avons retrouvé si grand, si frais et si vivace, dans l'Amérique du Nord, chez les Canadiens-Français. Cette Nouvelle-France formée par une colonie chrétienne, venue en grande partie de nos belles provinces Bretonnes et Normandes, a su conserver la pureté de sa langue et son nom de France Nouvelle à l'ombre du drapeau d'Albion. Cédée à l'Angleterre, il y a environ cent vingt ans, elle n'a pas oublié son illustre origine et le déchirement de cœur que ressentit la mère-patrie en se séparant d'elle. Il est vrai que, si on compare la cession du Canada par S. M. Louis XV avec les cessions de territoire imposées de nos jours par une funeste guerre, on peut voir que la monarchie française, même dans les circonstances les plus douloureuses, n'a cessé de respirer l'air de la Gaule. Les termes de cette cession forcée indiquent bien que ce n'est pas, comme l'a dit Voltaire, quelques arpents de neige que la France cède gaiement, mais bien une terre dont elle se sépare à regret et dont elle ne veut pas être oubliée. Car c'est de l'exécution complète des conditions de ce traité conclu dans un moment où la France était vaincue, que sont nées toutes les libertés que l'énergie canadienne a su maintenir à l'encontre de ses nouveaux maîtres.

A. DE SIMPEY.

(A continuer.)

# JOSEPH LA FRANCE

## LES TRAPPEURS.—SÉDUCTION DE L'OUEST.

---

Filii servorum tuorum habitabunt et semen eorum in sæculum dirigitur.—Ps. 101.

Les enfants de vos serviteurs auront enfin une demeure stable et leur race subsistera éternellement.

### AVANT PROPOS.

---

Les coureurs des bois. En voilà un groupe d'hommes bien trempés, qui avaient bon pied et bon œil.

Natures aventureuses, courant après l'inconnu, se plaisant au milieu des fatigues, des privations et des mille dangers d'une vie errante, exposés, sans cesse, aux embûches des tribus sauvages au milieu desquels ils vivaient, ces intrépides éclaireurs de la civilisation dans le Nord-Ouest, méritent d'être connus.

D'ordinaire, plus occupés à accomplir des choses merveilleuses qu'à les écrire, on ne retrouve des traces de leur passage, dans ces immenses prairies qu'ils ont parcourues, que dans les traditions vagues ou les récits confus de quelques voyageurs qui ont été leurs contemporains.

Aussi que de drames émouvants, d'épisodes à romans, n'ont eu pour témoins que ces hardis aventuriers, les solitudes des forêts vierges, ou quelque peuplade sauvage disparue ou dispersée aujourd'hui, sous le souffle de la civilisation.

J'ai essayé, dans ce petit travail, d'arracher de l'oubli la mémoire de l'un de ces hommes, Joseph La France.

Le Baron de La Houtan, Carver et surtout Dobbs ont été les auteurs qui m'ont fourni la plupart des matériaux dont je me suis servi, pour écrire les aventures de cet ancien trappeur.

J'avouerai que, quelque intéressante que puisse être la vie de La France, je suis souvent sorti du cadre trop restreint de la vie d'un homme, pour y attacher des notes historiques et des aperçus sur le caractère du pays et les mœurs de ses habitants. Je me suis efforcé de faire voir



un peu ce qu'étaient ces rudes voyageurs qui nous ont précédés dans le Nord-Ouest. La France est le type auquel je m'efforce de rattacher des détails qui peuvent servir à faire connaître le Nord-Ouest d'autrefois.

Il ne faudra donc pas s'étonner, si toutes les fois que l'occasion s'en présente, je me permets des digressions un peu longues.

Ceci entendu, je ferai d'abord quelques remarques sur la vie des Anciens "Coureurs des Bois" le pays qui était le théâtre de leurs courses, et le commerce des fourrures. Elle serviront d'introduction à la vie de La France.

#### COUREURS DES BOIS.

Disons le à la gloire de notre race, ceux qui les premiers découvrirent l'Ouest furent des Canadiens-Français.

Ils contribuèrent à faire connaître le nom français et laissèrent des souvenirs sympathiques parmi les tribus indiennes, qui apprirent d'eux, à admirer les enfants de la France.

Ils ont frappé l'imagination impressionnable des sauvages d'un sentiment profond de respect pour notre nationalité.

Ces sentiments sont demeurés traditionnels parmi ces peuples.

Poussés par l'amour des voyages et des aventures naturel à la jeunesse canadienne-française, ils ont devancé dans l'Ouest les autres nations civilisées, n'ayant pour tout bagage que leur fusil, et pour tout abri que la voûte des cieux.

L'amour du gain et le désir de voir du pays furent les premiers sentiments qui les animèrent. Ils s'attachèrent bientôt à ce genre de vie, et plusieurs finirent par oublier leur famille, leur pays natal et la pratique de leur religion.

Ils se livraient presque tous au commerce des fourrures. Les traiteurs des postes, établis sur les bords des grands lacs, leur avançaient l'automne les marchandises nécessaires pour la traite, et ils étaient payés le printemps suivant en pelleteries.

Le plus souvent, trois ou quatre de ces traiteurs se mettaient de société et chargeaient ensemble leurs canots.

Quelquefois ils suivaient les sauvages dans leurs excursions, ou bien encore ils se rendaient directement aux endroits où ils savaient que le gibier abondait et chassaient pour leur propre compte. Ils commencèrent par suivre le cours des rivières avoisinant les forts. Plus tard le gibier s'éloigna et le nombre des traiteurs augmenta. Il leur fallut alors s'enfoncer plus avant dans l'Ouest. Les voyages devinrent plus longs. Souvent les traiteurs demeuraient un an, sans revenir au fort. Au retour, ils étaient suivis par des bandes de sauvages qui le plus sou-

vent n'avaient point visité les comptoirs français. Le Coureur des Bois devenait ainsi l'ambassadeur et l'interprète des nouvelles nations qu'il venait de visiter.

La vie irrégulière de ces trappeurs engendra de graves abus. Les missionnaires s'alarmèrent à bon droit de leurs désordres. Craignant que leurs rapports constants avec les naturels, n'exerçât une influence funeste, ils s'adressèrent aux autorités françaises. Le gouverneur de la colonie obligea les traiteurs à prendre une licence et promulgua une ordonnance à cet effet.

Ces licences ne furent accordées d'abord qu'à des hommes dont la probité bien reconnue offrait toutes les garanties possibles. Plus tard, des officiers en retraite reçurent le même privilège. Vinrent ensuite les veuves des officiers qui ne pouvant faire elles-mêmes la traite, eurent recours aux Coureurs des Bois. On finit peu-à-peu par éluder les ordonnances. Les veuves vendirent et transportèrent leurs licences à des traiteurs qui employaient les Coureurs des Bois, comme leurs agents, ou substituts. Les noms étaient changés, mais l'ancien ordre de choses restait le même. Aussi eut-on bientôt à déplorer les désordres d'autrefois que les Rev. Pères Jésuites avaient cherché avec tant de zèle et de dévouement à faire disparaître, parceque ces pieux missionnaires prévoyaient, mieux que qui ce soit, les funestes conséquences que produisaient, chez les sauvages, les exemples pernicieux donnés par un certain nombre de ces Coureurs des Bois.

Le gouvernement français, comprenant la nécessité de protéger le commerce et de punir sévèrement ceux qui violaient les ordonnances, fit construire des forts militaires aux confluent des grands lacs et aux principaux comptoirs des rivières, dans lesquels il maintenait une petite garnison. Ces postes militaires, quoique peu considérables, inspirèrent aux traiteurs un plus grand respect pour les lois et en imposèrent également aux tribus qui les visitaient.

C'est vers cette époque que plusieurs officiers en retraite, dont quelques-uns étaient issus d'un sang noble et s'étaient distingués par leur valeur sur plus d'un champ de bataille, se déterminèrent à diriger en personne les opérations de la traite.

Ces gentilhommes commerçants s'intitulèrent "Commandeurs." C'était, dit Alexandre McKenzie, auquel j'ai emprunté en partie ce qui précède, les chevaliers du Nord-Ouest. Ils rendirent de précieux services à leur pays, en contribuant, avec les missionnaires, à conserver des relations amicales avec les sauvages.

Les Commandeurs exerçaient une autorité absolue sur leurs employés. Ces derniers, qui étaient tous de vieux trappeurs, obéissaient aveuglément aux ordres de leurs chefs, sans discuter la légitimité, souvent plus que douteuse, de leur autorité. Ils laissaient la responsabilité

de leurs actes peser tout entière sur le "Commandeur." C'est d'ailleurs la loi reconnue parmi les Sauvages. Le chef commande, les gens de la tribu exécutent ses instructions à tort ou à raison.

ALEXANDRE MCKENZIE.

Puisque je viens de mentionner Alexandre McKenzie, le voyageur distingué qui donna son nom à une rivière, bien connue de l'Ouest, je ne puis passer sous silence certaines remarques peu judicieuses, contenues dans le récit de son voyage de 1789 à 1793. Tout en rendant un juste tribut d'hommage au dévouement des missionnaires, il leur reproche de n'avoir point su adopter les moyens les plus propres à christianiser les sauvages. D'après lui, la semence de l'Évangile, tombant dans une terre non préparée, ne pouvait produire des fruits durables.

S'il faut l'en croire, les missionnaires auraient dû commencer par faire briller à leurs yeux la lumière de la civilisation avant celle de la foi. Ils auraient dû leur enseigner quelque art utile, tel que l'agriculture ; de cette manière, ils auraient pu se faire, par degrés, aux habitudes chrétiennes, et les enseignements religieux auraient alors pu pénétrer facilement dans ces intelligences grossières. Tel est le raisonnement de cet écrivain. Ce reproche injuste ne se base sur aucun fondement sérieux.

Il faut bien remarquer qu'à l'époque dont parle McKenzie, les missionnaires n'avaient ni le temps ni les moyens de faire ce qu'il suggère. Enseigner l'agriculture aux sauvages ; mais sait-on que c'est un travail séculaire, et qui dans la pratique, n'a produit jusqu'à présent que des résultats bien peu satisfaisants ? Voilà près de cent ans que cet auteur a écrit ce qui précède, et la civilisation, qui a pénétré dans l'Ouest, n'a pu encore faire perdre aux Sauvages les habitudes de leur vie nomade.

Le seul moyen de faire un cultivateur avec le Sauvage, n'est-il pas celui proposé depuis longtemps par Mgr Grandin : isoler l'enfant du reste de la tribu, le soustraire à l'influence de la famille et le préparer, dans des écoles industrielles, aux arts utiles dont parle McKenzie ?

Il est absolument ridicule de prétendre, que ces pauvres missionnaires, qui n'avaient pour tout trésor que leur bréviaire et leur crucifix, auraient dû donner des leçons d'agriculture aux Sauvages et fonder, au milieu des prairies, sans aucuns secours pécuniaire, des institutions agricoles. A peine avaient-ils le temps d'enseigner les notions les plus élémentaires de la foi aux sauvages néophytes et de les baptiser. Ne doit-on pas plutôt s'étonner des conversions nombreuses qu'ils opérèrent et de la manière dont ils réussirent à adoucir ces mœurs, et ce caractère farouche des naturels ?

## LE COMMERCE DES FOURRURES.

En 1763, le commerce des fourrures fut suspendu pendant quelque temps, par suite de la conquête. Plusieurs commandeurs passèrent en France, mais les Coureurs des Bois restèrent au pays. Les Sauvages, qui, au contact des blancs, s'étaient créés des besoins nouveaux, inconnus à leurs ancêtres, ne pouvant plus faire la traite aux anciens postes, vû que les marchandises n'étaient plus exportées de la France, se dirigèrent vers la Baie d'Hudson. La compagnie de la Baie d'Hudson en profita, pour étendre son commerce dans l'intérieur du pays et y construire des forts. Elle s'était contentée jusqu'alors d'ouvrir des comptoirs sur le littoral de la mer ou sur les bords des rivières qui se déchargent dans la Baie d'Hudson. Habités à vivre avec les Sauvages, les Coureurs des Bois les suivirent en bon nombre et pénétrèrent très loin dans le Nord-Ouest. Quelques années avant la conquête, ils fondèrent deux établissements sur les bords de la Saskatchewan au 43° degré de latitude et au 102° degré de longitude. Le premier était situé près de la rivière Carotte et portait le nom de "*Pasquia*."

Le second était beaucoup plus considérable et portait le nom de "*Nipawi*." McKenzie rapporte qu'en passant à cet endroit, il retrouva des restes d'instruments agricoles. Ces deux établissements français, ont dû être très florissants, puisqu'on s'y livrait à l'agriculture. *Carver* confirme le témoignage de McKenzie. Il raconte qu'en 1776, pendant un voyage qu'il fit sur la rivière St-Pierre, des Sauvages lui apprirent qu'au Nord-Ouest de la rivière Missouri, se trouvait un groupe d'hommes de stature plus petite que les Sauvages et plus blancs qu'eux, que ces gens avaient de l'or et cultivaient la terre.

Ces blancs ne peuvent être autres que ceux établis à Pasquia et Nipawi.

La France était, comme on peut le voir, maîtresse du commerce des pelleteries de l'Ouest. Elle était la seule nation qui eut des postes aussi avancés. McKenzie dit même que deux "Commandeurs" avaient essayé de pénétrer jusqu'aux côtes du Pacifique et avaient emmené dans leurs canots de riches fourrures achetées au fond de l'Ouest. Après la cession du pays à l'Angleterre, plusieurs trappeurs, alliés aux Sauvages, adoptèrent définitivement leur mode de vivre. Lorsque la civilisation pénétra dans les régions éloignées où ils s'étaient volontairement exilés, les missionnaires retrouvèrent, chez leurs descendants, des souvenirs confus et à demi éteints de la religion et des mœurs de leurs pères. Jusqu'à l'époque de la conquête, la vente des liqueurs aux Sauvages était strictement prohibée, et, sauf de rares exceptions, l'abus des liqueurs était inconnu chez les naturels de l'Ouest. Ce fut à compter de cette époque que ce commerce fut toléré.

## LES ŒUVRES DES MISSIONNAIRES.

Ce fut à la demande pressante des Missionnaires, que le gouverneur du Canada passa une ordonnance prohibant la vente des liqueurs. Ce n'est pas le seul service signalé qu'ils rendirent à la colonie et surtout au commerce de l'Ouest. On constate que ces pieux apôtres de la foi avaient les yeux ouverts sur tous les désordres naissants et étaient toujours prêts à les signaler à l'autorité et à les combattre de toute leur influence. Après avoir fait défendre la vente des liqueurs, ils firent passer une autre ordonnance exigeant l'octroi de licences aux trappeurs. C'était encore un autre désordre qu'ils faisaient disparaître.

Ce furent eux qui firent cesser, chez les Sauvages, la coutume barbare de torturer les prisonniers de guerre et de les faire brûler sur un bûcher, en leur montrant les avantages qu'ils en recueilleraient s'ils les adoptaient dans leurs tribus. Les Sauvages croyant y voir un moyen de fortifier leurs tribus, renoncèrent bientôt à leurs anciennes cruautés. Plus tard mus par le désir du gain, ils réduisirent les prisonniers de guerre en esclavage et les vendirent. Ce furent encore les Missionnaires qui obtinrent du gouverneur du Canada, une ordonnance punissant rigoureusement ces ventes indignes d'hommes libres.

Ce furent eux qui apaisèrent en bien des circonstances le courroux des Sauvages soulevé par l'inconduite et la malhonnêteté des trappeurs.

Ils servirent enfin à faire aimer les Français dans tout l'Ouest, par leur dévouement admirable et leur charité envers ces pauvres Sauvages.

Carver ne peut s'empêcher de reconnaître les services qu'ils ont rendus non seulement à la France mais aussi à la cause de la civilisation et de l'humanité. Voici comment il s'exprime :

“ Les Sauvages commencent maintenant à ne plus torturer leurs prisonniers, mais les font esclaves ou les adoptent.

“ Cette conduite de leur part ne provient pas de leur instruction naturelle, mais est due à l'influence des missionnaires français qui ont eu des rapports avec eux. Ces bons Pères ont pris grand soin, d'inculquer dans leur esprit, des principes généreux d'humanité, qui ont modifié leurs usages. Les blancs, qui ont des rapports avec les tribus de l'Ouest, bénéficient beaucoup de ces changements heureux, pour lesquels ces missionnaires ont droit à la reconnaissance publique.

## APRÈS LA CONQUÊTE.

Après la cession du pays, les nouveaux voyageurs de l'est, se montrèrent moins hardis que leurs devanciers. Ils se rendirent d'abord jusqu'à 30 milles à l'ouest du grand Portage. Le grand Portage était

situé à l'embouchure de la rivière Kamistiquia, que les anciennes cartes françaises appellent "Desgrozellers" du nom de celui qui la remonta le premier.

Les Français avaient là un établissement considérable. C'était le point de départ pour les voyages et les expéditions dans l'intérieur du Nord-Ouest. Le grand Portage avait été autrefois détruit par les flammes, mais rebâti presque aussitôt.

Les commerçants avaient habitude d'hiverner au Grand Portage pour faire la traite et de retourner avec des ballots de fourrures le printemps suivant, au fort Michillimakinac.

Le nombre de ces commerçants augmentant, ils s'aventurèrent plus loin dans l'intérieur afin de se procurer des pelleteries choisies. Ils se répandirent bientôt dans tous les anciens établissements fondés par les Français, et renouèrent avec les habitants du pays les relations commerciales interrompues depuis la cession. Ce ne fut guère qu'en 1774 que la compagnie de la Baie d'Hudson songea à visiter les tribus sauvages du lac Winnepegosis et de la Saskatchewan. Ses employés suivirent les traces des traiteurs canadiens. Ils envahirent l'Ouest de tous les côtés à la fois.

Les rivalités et la concurrence ne tardèrent pas à engendrer des querelles à des distances où les lois étaient inconnues, ou sans sanction possible.

Chacun suivait le libre cours de ses caprices, ou s'autorisait des instructions de son commandeur pour s'arroger des privilèges insensés. Les Coureurs des Bois, au service de ces différents maîtres plus ou moins puissants et ambitieux, hivernaient ensemble dans les endroits les plus fréquentés par les Naturels. Afin de se procurer les fourrures les plus précieuses, ils passaient jusqu'à 18 mois, dans les prairies. Quelques uns exigeaient des impôts sous divers prétextes. Tels prétendaient avoir été les premiers à commercer avec une certaine tribu et avoir droit d'être indemnisés pour les dépenses et fatigues qu'ils s'étaient imposé à cette fin. C'était une espèce de monopole de fourrures qu'ils voulaient exercer. Tels autres proclamaient avoir fait un traité ou une convention avec les Sauvages d'un certain territoire, leur accordant le privilège exclusif de la traite dans leur pays. Ces impôts, ces prétentions et ces désordres tenaient les traiteurs continuellement en alarme.

Afin de se protéger contre ces vexations, et contre tant d'autres dangers, les traiteurs prirent le parti de voyager en caravanes de 30 à 40 canots et de se tenir bien armés.

En 1775, ils avaient déjà envahi non seulement l'Ouest mais aussi une partie du Nord. Cette année là, Joseph Frobisher visita l'île La Crosse. En 1778, M. Peter Bond se rendit jusqu'à la rivière La Biche.

Le quartier-général des traiteurs était la montagne de l'Aigle, près de laquelle un grand nombre de Sauvages plantaient leurs loges pour l'hiver.

#### SOULÈVEMENT DES SAUVAGES.—TERRIBLE FLÉAU.

En 1780, un incident eut lieu, qui faillit avoir des conséquences très pénibles et ruiner le commerce de l'Ouest. Les traiteurs étaient campés près de la montagne de L'Aigle et avaient bâti des cabanes pour se mettre, eux et leurs marchandises, à l'abri des tempêtes de l'hiver. Les Sauvages avaient élevé leurs loges tout près d'eux. L'un de ces traiteurs, fatigué des importunités d'un Sauvage qui venait tous les jours lui faire des harangues pour obtenir quelque présent, prit un moyen de se débarrasser de lui. Il lui donna un verre de liqueur dans lequel il versa du laudanum. La dose était trop forte et le sauvage s'endormit pour ne plus se réveiller ; grand fut l'émoi parmi les gens de sa tribu qui demandèrent compte de cette mort aux traiteurs. Finalement, on en vint aux coups. Un commerçant qui était venu en personne surveiller son commerce, et plusieurs autres traiteurs furent tués. Les autres furent contraints de prendre la fuite pour sauver leur vie, et perdirent leurs fourrures. Vers le même temps, deux autres établissements sur la rivière Assiniboine furent attaqués par les Sauvages, qui massacrèrent plusieurs traiteurs. L'absence de scrupules des traiteurs dans leurs transactions avec les Sauvages, l'abus des liqueurs, des imprudences comme celles qui viennent d'être mentionnées, avaient fini par aigrir les Sauvages et les exciter contre tous les blancs. Ajoutons à cela qu'ils les voyaient déjà, avec méfiance et jalousie, parcourir des contrées où jusqu'alors ils avaient vécu en maîtres souverains. Ils tenaient tous les blancs responsables et solidaires des fautes de l'un d'eux. Les tribus sauvages étaient en général mal disposées à l'égard de ces étrangers qu'ils voyaient tous les ans hiverner chez eux en plus grand nombre. Les fraudes de quelques traiteurs achevèrent d'attiser cette haine sourde qu'ils nourrissaient depuis quelques années. Il y avait donc à craindre de la part des Sauvages un soulèvement considérable qui aurait détruit ou diminué de beaucoup le commerce des fourrures, lorsqu'un terrible fléau vint juste à temps pour prévenir cette triste perspective. La picote se déclara parmi eux. Des tribus entières furent détruites. Vivant sous des tentes de peaux, où le froid pénétrait continuellement, on comprend que cette maladie ne pouvait manquer de se répandre et d'être fatale à tous ceux qui en seraient atteints. On raconte des scènes épouvantables à ce sujet. Des familles entières furent enlevées par cette maladie, et les corps, laissés sous les tentes, furent dévorés par des loups qui s'acharnèrent sur ces

cadavres putrides, dont ils emportaient les ossements qu'on retrouva çà et là épars dans la prairie. On vit des chiens, poussés par la faim, dévorer le cadavre de leur maître, et des enfants en bas âge, demeurés les seuls êtres vivants d'une famille complètement détruite, furent emportés par des ours ou des loups. On rapporte qu'un chef sauvage ayant assemblé les membres de sa famille, leur représenta les cruelles souffrances et la mort horrible de leurs proches. " Un esprit mauvais, dit-il, que nos forts en médecine sont impuissants à conjurer, se prépare à détruire complètement notre tribu. Il vaut mieux prévenir tous les maux qui nous attendent et abrégé nos souffrances." Alors il les incita à se suicider, et, après avoir poignardé quelques uns de ses plus jeunes enfants, il se perça lui-même la poitrine, et vint expirer sur les cadavres de sa femme et de ses enfants.

Quelles horreurs ! Tirons le rideau sur des scènes aussi navrantes.

#### LES DEUX COMPAGNIES.

Le commerce languit pendant 2 ou 3 ans, par suite des ravages de cette épidémie, qui détruisit un nombre considérable de Sauvages et sauva les blancs d'une guerre de la part de ces derniers. En 1783-84, des commerçants de Montréal fondèrent la célèbre Compagnie du Nord-Ouest qui eut pour premiers directeurs ou gérants, Joseph Frobisher dont il vient d'être parlé et Simon McTavish. Cette compagnie fut composée des commerçants qui étaient dans le pays et qui presque tous avaient des magasins au Grand Portage et des marchands de Montréal. Cette compagnie puissante engagea un grand nombre de jeunes canadiens de la province de Québec qui, épris de l'amour des voyages, partaient en canot de La Chine où était l'entrepôt le plus considérable de la compagnie, et transportaient les marchandises au Grand Portage. Là, plusieurs s'engageaient pour l'Ouest où ils allaient hiverner. Ils finissaient souvent par s'attacher au pays, et s'y fixer pour toujours. C'est ainsi que s'est formée la nation métisse canadienne-française. En 1793, commencèrent les difficultés entre les deux compagnies rivales, la Compagnie du Nord-Ouest et celle de la Baie d'Hudson, difficultés qui devaient se terminer en 1818 par la réunion des deux compagnies en une seule.

L. A. PRUD'HOMME.

St-Boniface, 16 Janvier 1886.

(A continuer.)



# UN VOYAGE A LA NOUVELLE-FRANCE

EN 1734

---

Avant de citer la lettre qui fait le fond du présent article, il convient de parler de son auteur, lequel est presque entièrement inconnu de nos historiens.

La famille Navières, originaire de la principauté de Sedan, avait compté parmi ses membres Charles Navières, gentilhomme servant du fameux prince d'Orange appelé le Taciturne. Charles était poète ; à ce titre, il reçut des louanges de Ronsard, quoique, au témoignage de Guillaume Colletet " sa versification fut si rustique et si barbare qu'il paraissait bien qu'elle se sentait du voisinage de cette obscure forêt des Ardennes où il avait pris naissance." En 1550, on voit François Navières au nombre des consuls de Limoges. Par deux fois, cette famille s'est alliée aux Muret, gens de robe, ayant occupé des charges importantes au présidial de Limoges, et d'où était sorti, au seizième siècle, le fameux humaniste Marc-Antoine Muret ; l'un de ses représentants actuels est le capitaine de vaisseau Léon Muret de Pagnac, cousin de M. Ludovic Drapeyron auquel je dois toute la matière de cette article.

Jean-Baptiste Navières (1697-1762) seigneur de Rieux Peyroux et de la Boissière, propriété qui est encore dans sa famille, qui se trouvait par là feudataire du fameux Mirabeau, et son frère Jean Navières (1698-1766) négociant à Bordeaux, ont laissé de nombreuses lettres, qui vont être publiées prochainement. Dans les papiers de M. Navières de la Boissière, M. Drapeyron a découvert un " Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la famille Navières," aux XVI, XVII et XVIII siècles. L'organisation de la *gent* bourgeoise, sous l'ancien régime, y apparaît avec beaucoup de netteté, remarque M. Drapeyron. Il y a aussi de nombreuses pièces du parlement de Bordeaux, concernant la propriété féodale.

Joseph Navières dont nous allons nous occuper, naquit en 1708, fit de bonnes études à Paris et entra à vingt-cinq ans dans les ordres sacrés. En 1734, il se rendit au Canada en compagnie de Mgr Pierre Herman Dosquet, qui avait été coadjuteur de Mgr Louis François Duplessis de Mornay, troisième évêque de Québec, et l'avait remplacé

en 1733. Immédiatement après son arrivée dans la colonie, M. Navières reçut la cure de Sainte-Anne de Beaupré.

Voici les noms de quelques curés de cette paroisse, prédécesseurs de M. Navières : Charles-Joseph Le Bert, né en Canada, nommé en 1729 ; il se noya, l'automne de la même année. Zéphirin-Joseph de Pierre, né en France, le remplaça aussitôt. Louis-François Soupiran, né en Canada, nommé en 1731 pour Sainte-Anne et le Château-Richer. Pierre Falaise de Gannes, né en Canada, est cité comme curé de Sainte-Anne en 1733. Ces renseignements sont empruntés au *Répertoire du Clergé* de M. l'abbé Tanguay.

M. le grand-vicaire Noiseux est le seul qui ait fait mention de M. Navières. Une ligne lui suffit pour dire ce qu'il sait de cet ecclésiastique : " Jacques Navières, arrivé au Canada le 8 juin 1733, nommé en 1734 curé de Sainte-Anne de Beaupré, mourut le 3 septembre 1741." Corrigeons : Il se nommait Joseph et non pas Jacques. La date du 8 juin 1733 doit être celle de son ordination comme prêtre et non pas celle de son arrivée en Canada puisque, dans la lettre que l'on va lire, il raconte son arrivée à Québec le 14 août 1734 à midi. Il ne mourut pas le 3 septembre 1741 mais le 25 décembre 1756 comme le prouvent les actes retrouvés en France.

Cette date du 3 septembre 1741 doit plutôt être celle de son départ du Canada. Voici comment je l'explique.

L'évêque que M. Navières avait suivi en Canada étant retourné en France, au mois de mars 1739, avait choisi pour son successeur, Mgr Pourroy de l'Aube-Rivière, lequel débarqua à Québec le 7 août 1740 et y mourut treize jours après. Mgr Dubreuil de Pontbriand le remplaça et arriva à Québec le 17 août 1741. Ces changements, et surtout la démission de Mgr Dosquet, me semblent avoir influé sur le départ de M. Navières pour la France.

Son successeur à la cure de Sainte-Anne paraît avoir été Dominique Devoble, né en France, arrivé en Canada au mois de juin 1741 et nommé, la même année, à Sainte-Anne, d'après M. l'abbé Tanguay.

De retour dans sa patrie, M. Navières fut appelé par l'évêque de Limoges, Mgr Du Coetlosquet (1) à la cure de St-Sylvestre de Grandmont dans la Marche. Le 15 mai 1755, il devint archiprêtre de Saint-Paul (2). Quand on songe que, en 1753, son parent Jean-Baptiste Navières avait acquis le tènement de la Boissière, mentionné plus haut, dans la même paroisse, on peut croire que cette nomination était due

(1) Plus tard précepteur de Louis XVI, de Louis XVIII, et de Charles X, membre de l'Académie. Né en 1700, évêque de Limoges en 1739, décédé en 1784.

(2) Aujourd'hui officiellement appelé Saint-Paul d'Eyjeaux, à cinq lieues au sud de Limoges, canton de Pierrebuffière.

à ce dernier. C'est dans ces fonctions que l'ancien pasteur de Sainte-Anne de Beaupré s'éteignit, le jour de Noël 1756, âgé de quarante, huit ans.

En 1881, M. Ludovic Drapeyron, directeur de la *Revue de Géographie* de Paris, rencontra, dans la bibliothèque de son grand-père, M. Navières de la Boissière, ancien élève de l'École normale supérieure et inspecteur d'Académie, décédé en 1877, une lettre de messire Joseph Navières, ci-dessus, écrite du Canada à M. Veysière, vicaire de l'église collégiale de Saint-Martial (1) de Limoges et curé de Bonnac (2). M'ayant communiqué cette pièce, j'y fis les annotations nécessaires à l'intelligence de certains passages ; de son côté, M. Drapeyron entreprit des recherches concernant la personne de M. Navières ; le résultat de ces travaux a été publié dans la *Revue de Géographie*, livraison de février 1882. Je crois devoir reproduire dans la *Revue Canadienne* et la lettre et les notes dont nous l'avons accompagnée, afin de mettre sous les yeux des lecteurs du Canada cette petite page d'histoire si complètement inconnue jusqu'ici. J'ai conservé l'orthographe de l'original.

\* \* \*

“ Du royaume des Maringouins, (3) prez les colonnes d'Hercule. (4)

“ Comme soit ainsi qu'en partant de notre alme ville de Limoges, toi, notre feal ami Bezeleau (5), en étant absent, et par ainsi n'ayant pû apprendre de nôtre bouche le jour auquel avions arrêté de quitter ce pays (6) de chateignes (7) pour aller trouver au dela des mers une viande plus accommodée à la faiblesse de nôtre estomac, n'avons pas voulu te laisser dans un éternel oubli : et pour ce, avons mis sur le papier quelques petites particularitez de notre voyage, pour que la lecture d'icelles amusât ton humeur badine. (8)

“ La rencontre que nous fimes d'un vaisseau, non loin de l'Empire

(1) Eglise royale et collégiale de Saint-Martial, abbaye de Saint-Martial. Elle n'existe plus.

(2) Commune du canton d'Ambazac, Haute-Vienne, à neuf lieues au nord de Limoges.

(3) Dans l'idée de l'auteur, c'est la côte de Beaupré, ou même tout le Canada.

(4) Les colonnes d'Hercule sont ici pour signifier le bout du monde, apparemment.

(5) Il désigne sous ce nom familier M. Veysière.

(6) Quitter le Limousin. M. Navières me semble, dans ces premières lignes, imiter, par badinage, les vieilles formules des ordonnances françaises.

(7) Le Limousin est en effet un pays de chataigniers.

(8) M. Drapeyron écrit, parlant de M. Navières : “ Une pointe d'esprit gaulois assaisonne ses meilleurs passages ; aussi bien ses plaisanteries n'ont jamais rien de trivial.”

des morues, (1) m'obligea de t'envoyer mon broüillard, (2) qui, quoique long, l'aurait été davantage si j'eusse eu le temps de le transcrire et de l'arranger d'une façon plus agréable et plus historique qu'il n'était. Etant cependant persuadé qu'il t'a été remis, sans me donner la peine de décrire encore une fois ce qui nous est arrivé dans les six premières semaines de notre navigation, je reprends le fil de mon histoire.

" C'est le 10 du mois de juillet qu'un officier du vaisseau du Roi (3) que nous rencontrâmes, (4) vint à notre bord, et le lendemain, quoique le vent fut très faible, un de nos mas de hune se cassa, ce qui occupa tout l'équipage pour en mettre un autre à sa place. Toute la soirée se passa dans ce travail, et quoique ce fut un dimanche, on ne pût chanter ni vêpres ni les autres prières qu'on chante tous les jours sur les vaisseaux du Roi. (5) Comme nos pilotes étoient extrêmement en peine de sçavoir où nous étions, à cause des différentes routes que le vent contraire nous avoit obligé de faire pendant plusieurs jours, les uns prétendant que nous étions sur le grand banc (6), les autres assûrant que nous étions encore plus avancez, on jetta la sonde, mais inutilement, n'ayant pu trouver de fond aprez avoir filé 200 brasses de corde ; ce qui nous fit juger que, depuis prez d'un mois, nous n'avions fait qu'une centaine de lieues (7). Le 12, le vent continua à nous être favorable ; l'empressement qu'on avoit de pêcher de la morue, fit qu'on sonda plusieurs fois, mais, plus nous faisons de chemin, plus ce semble, nous nous éloignons des fonds, ce qui fit juger à quelques uns que nous avions passé le grand banc ; mais ce n'étoit qu'une conjecture mal appuyée dont ils revinrent bientôt, car le jour suivant, sur les 7 heures du soir, on trouva fond, ce qui causa une grande joye à tout l'équipage, qui désiroit ardemment de prendre les récréations qu'on donne ordinairement dans ce lieu aux nouveaux venus. On n'entendit parler de-lors, que de pêche et de baptêmes ; le jour étant sur son déclin, on remit l'un et l'autre au jour suivant. La matinée fut employée à la

(1) Les bancs de Terre-neuve, où les Basques, notamment, se livraient à la grande pêche depuis le moyen-âge.

(2) Nous n'avons pas cette première lettre du voyageur.

(3) Le vaisseau du roi était l'un des navires qui partaient, chaque printemps et chaque été, de la Rochelle pour Québec. C'était alors " la ligne régulière " de communication entre la France et le Canada. Il devait y avoir un lieu de relâche quelque part, à l'entrée du golfe Saint-Laurent, où les navires pouvaient se rencontrer et échanger des relations.

(4) Cette rencontre paraît avoir eu lieu en mer, d'après le texte ci-dessus.

(5) C'est donc sur un vaisseau du roi que s'était embarqué M. Navières.

(6) Le grand banc de Terre-neuve.

(7) A cette époque, comme au temps de Champlain, les bâtiments étaient parfois quatre mois en route, des côtes de France à l'entrée du Saint-Laurent.

pêche, et j'eus le plaisir de voir pour la première fois des morues vivantes ; on en prit un très grand nombre et leur gloutonnerie faisoit qu'à peine avoit-on jeté la ligne, on la retiroit chargée d'un beau poisson qui se trouvoit sottement attrapé à l'hameçon qu'on lui avait présenté. Si je sçavois dessigner, je t'enverrois une image de ce poisson. Je me contenterai de le décrire : il est presque rond, de la longueur de 2 à 3 pieds, la tête grosse comme celle d'un jeune veau, la bouche très grande, dans laquelle un pain d'une livre entroit facilement. Nous en primes, dont la pesanteur étoit de 40 à 50 livres. On trouve cette viande fraîche, excellente, et la langue est regardée comme un morceau délicat. Je n'i trouvai rien que de fade et insipide ; chacun a son gout.

“Venons maintenant a la ceremonie du baptesme. C'est un usage, qui parmi les mariniers a force de loi, de baptiser ceux qui passent pour la première fois certains endroits maritimes, dont le grand Banc (ainsi appelé à cause du sable, qui s'elefant en cette endroit pendant 40 lieues de large, sur 200 de longueur, fait trouver fond) est un des principaux. La fin de cette ceremonie est de recevoir quelqu'argent des passagers, et c'est l'unique moyen de se garantir d'un arrosement universel qui, n'étoit pas trop de saison dans un lieu ou nous jugions plutot estre a Noël qu'à la Magdelaine (1). La scene s'ouvrit aprez midi par la sonnerie de toutes les cloches du vaisseau, et par le son du tambour et du fifre qui appelloient tout l'équipage au spectacle : on arbora deux pavillons, l'un au milieu, l'autre au bout du vaisseau pour représenter deux vaisseaux qui se rencontrent : le parterre et les loges étant remplies, un des matelots, original de profession, parut sur la grande hune habillé en vieillard, le visage barbouillé et laid comme un diable ; sa cour étoit composée de plusieurs de ses camarades qui ne lui cedoient en rien : la prenant un porte voix, il demande à ceux qui étoient dans l'autre partie de vaisseau, qui nous étions ? ou nous allions ? et qui nous commandoit ? Apres avoir satisfait à ses interrogations, nous lui fimes a notre tour les mêmes demandes ; et ayant appris de lui qu'il étoit le bon homme Grand Banc qui attendoit les passagers pour recevoir d'eux le tribut qu'ils lui devoient payer en passant dans son royaume, nous le priâmes de descendre, l'assurant qu'il seroit content de ses nouveaux hotes ; il se disposa aussitot a descendre, mais il étoit si cassé de vieillesse, que tous les membres de son corps tremblottant, ses plus fidèles vassaux étoient obligez de le tenir de chaque côté et de porter ses bras et ses jambes d'un échelon a

---

(1) La fête de sainte Madeleine arrive le 22 juillet. Parlant du mois de juillet, les marins des XVIe. et XVIIe. siècles, disaient “à la Madeleine ; vers la Madeleine.”

l'autre, et étant venu a bord aprez plusieurs fatigues, il fut reçu très-gracieusement par les nôtres, et ayant fait le tour de nôtre vaisseau, précédé de plusieurs fusiliers en moustaches, du tambour et du fifre et supporté sur les bras de ses confidens, il entra dans la chambre de nôtre capitaine, pour le saluer, et dans celle de Mgr l'Eveque (1) pour lui faire la révérence, aprez quoi se retirant dans le même ordre qu'il étoit venu, il se rendit au milieu du vaisseau, ou assis sur son throne, entouré de ses officiers, il attendit les nouveaux venus, pour recevoir d'eux le tribut qu'il leve de temps immémorial. Devant lui étoit placée une cuve pleine d'eau, sur laquelle étoit un bâton qui servoit de scelette (sellette) a celui qui venoit a la ceremonie, et l'avertissoit que s'il ne crachoit dans le plat (2), il alloit estre saussé dans ce bain trop frais pour la saison ; chacun venoit à son rang, a mesure que le secretaire du prince le nommoit, et il étoit escorté de 4 estafiers qui le conduisoient au lieu de la ceremonie. On lui faisoit promettre, la main étenduë sur un livre de pilotage, de faire connoître dans les voyages qu'il pourroit faire dans la suite les personnes qui feroient campagne pour la première fois, afin qu'elles payassent la tribut ; ensuite aprez lui avoir donné un nom de guerre, lui avoir fait une croix noir sur le front, et présenté une queüe du moruë à baiser, on le renvoyoit en paix, pourvu qu'il fit din din dans le plat, sans quoi la barre se perdoit sous lui, et par ce moyen le despansere étoit trempé, M. le capitaine ayant défendu de jeter des sceaux d'eau sur le corps du patient, à cause de la rigueur du froid. Un écu me tira d'affaire. La cérémonie étoit animée par le bruit du tambour et du fifre, et par le son des cloches, et chacun se réjouissoit de voir les anes marquez pretz à être conduits en foire.

“ Le Baptesme maritime achevé, on profita du calme pour la peche de la moruë, qu'on continua le jour que le vent fut contraire ; les 14, 15, 16 et 17, nous fimes assez bonne route et il ne nous arriva rien de particulier. Le 18, le chien de notre capitaine étant entré dans la galerie sur les sept heures du matin, s'étant tourné du côté du nord, commença à flairer, comme s'il eut senti quelque chose, ce qui fit croire à Mgr l'Eveque qui l'aperçut qu'il sentoit la terre ; en effet, un moment aprez nous l'aperçumes et on jugea qu'elle étoit à six lieues de nous. C'étaient les isles de Saint-Pierre, que les brouillards ravirent bientôt à notre vue, comme pour nous priver du plaisir que nous ressentions de voir la terre qui nous avait été cachée pendant plus d'un mois et demi. Peu d'heures aprez un vaisseau que nous avions

---

(1) Monseigneur Dosquet.

(2) S'il ne déposait une offrande.

aperçu depuis deux jours, vint à notre bord, et nous assura qu'il avoit reconnu le cap Sainte-Marie (1) ; un gros vent nous eut bientôt separez, et le temps s'étant éclairci, nous vîmes à loisir la terre que plusieurs des officiers et des pilotes prirent pour les îles Saint-Pierre, d'autres pour le Chapeau rouge. (2) Et cette diversité de sentiment nous fit alonger notre route, crainte d'aller nous briser sur les côtes à la faveur des brouillards, se montrant pendant un quart d'heure et se cachant un moment aprez. Une des dames qui étoient dans notre vaisseau, crut apercevoir un clocher dans un pays qui appartient aux Anglais (3) ; une autre, qui apparemment avoit l'oreille fine, assura qu'elle entendoit les sauvage crier vive le roi. Vous pouvez juger si ce fut un sujet de risée et de mocquerie par tout le vaisseau. Ce fut ce même jour que nous entendîmes gronder le tonnerre pour la première fois depuis notre départ de France, et la chaleur n'en étoit pas sûrement la cause. Je vis aussi pour la première fois des marsoins ; ce sont des poissons de la longueur d'un bœuf et de la grosseur des plus beaux cochons ; ils ont la tête aussi grosse qu'un bœuf et sur le front on aperçoit un trou qui peut avoir trois pouces de diametre et qui est rond ; leurs nageoires sont comme celles des autres poissons aussi bien que leur queue. Les brouillards furent très épais sur le midi, et le vent augmenta si fort, qu'il fit revivre sur notre vaisseau les anciens balotements qui avoient fatigué l'équipage le mois précédent ; j'en sentis ma part, car descendant souper, je fus jeté par un coup de mer contre la cloison de la chambre, et le coup fut si rude que ma tabatiere en fut cassée, ce qui me causa un peu de chagrin, à cause de l'attache que j'en avois, venant d'une personne qui m'étoit très chère ; il fallut cependant se consoler de cette perte et souhaiter de n'en point faire de plus grande. Les brouillards continuant à nous importuner, et nous cachant les terres, nous fumes obligez de virer de bord et de retourner sur nos pas pour ne point echoier sur les côtes. Nous retrogradames ainsi jusqu'au lendemain sur les 10 heures du matin, que nous reprîmes notre route à la faveur d'une petite lueur qui ne dura qu'un instant, les brouillards l'ayant bientôt dérobée à nos yeux. Le 20 fut plus serein, et Eole ne

(1) Au sud de Saint-Pierre, côte de Terreneuve.

(2) Le Chapeau-Rouge étoit dès lors un ancien poste français sur la côte sud de Terreneuve. A l'ouest-sud-ouest de la baie de Plaisance, Terreneuve, il y a un morne qu'on aperçoit de loin et qui sert à reconnaître l'île ; on l'a nommé le Chapeau-Rouge parcequ'en effet, il paraît de loin avoir la forme d'un chapeau et que la couleur en est rougeâtre.

(3) Depuis le traité d'Utrecht (1713) il ne reste à la France qu'une lisière de terre le long des côtes sud de Terreneuve, pour les fins de la pêche. Les Anglais ont ainsi la majeure partie de l'île.

nous favorisant pas, nous profitames du calme pour la pêche des macquereaux, qu'on nomme autrement, et d'une manière plus polie, poisson d'avril. Ce poisson étant commun a Paris, je ne m'amuse pas a vous en faire la description, étant persuadé que vous en avez vû, et que si vous en avez mangé, vous l'avez trouvé bon ; tel est mon goût. Le 21 et le 22, le vent fut très favorable et plus constant qu'il n'avoit été depuis notre embarquement ; nous fimes jusqu'à trois lieues par heure. Cependant les brumes qui laissoient à peine quelque heure dans la journée au soleil, pour réjouir les habitants de cette ville flottante, nous faisoient craindre d'aller trop vite et de rencontrer les terres voisines, sans les appercevoir. Nous fumes bientôt revenûs de cette appréhension, car le vent qui nous avoit été favorable pendant prezd de deux jours, calma tout a coup le 22 sur les trois heures aprez-midi, et nous abandonna entièrement jusqu'à minuit, laissant a sa place pour nous consoler des brumes epaisses, qui, nous ayant quitté peu a peu, et Eole, nous favorisant, fit que sur les trois heures du matin nous decouvrimes les iles Saint-Paul a la distance d'environ trois lieues de notre vaisseau. Nous marchions a grands pas et nous entrames enfin dans le golphe du fleuve Saint-Laurent (1) qui est plustôt une mer que l'embouchure d'une rivière ; nous y rencontrames une brume aussi épaisse que froide, laquelle s'étant un peu dissipée, nous laissa apercevoir l'isle qu'on nomme aux oiseaux (2) à cause du nombre presque infini d'oiseaux qui l'habitent. L'air en est pour ainsi dire obscurci, et nos chasseurs en ensevelirent plusieurs dans les eaux. La surface de cette isle est blanche comme de la neige, ce qui provient du plumage de ces oiseaux qu'on nomme goilans, qui sont gros comme une poule et ont les ailes aussi grandes que les oyes. Nous eumes cette soirée un autre plaisir qui fut de voir des vaches marines (3) ; ma lorgnette ne fut pas

---

(1) Le golfe Saint-Laurent a trois entrées : celle du nord ou détroit de Bellisle qui longe la côte du Labrador ; celle du sud ou détroit de Canseau entre la terre ferme et le cap Breton ; celle du centre entre Terre-neuve et le cap Breton, la plus large des trois, par laquelle M. Navières passa. Les iles Saint-Paul sont à peu près au milieu de ce dernier passage.

(2) Aujourd'hui, comme au temps de Jacques Cartier et de M. Navières, le rocher aux Oiseaux est fameux par le nombre extraordinaire des oiseaux de mer qui y font leurs nids. C'est un bloc de pierre coupé à pic de toute part, qui sort des eaux comme une grosse colonne tronquée. Un phare y est établi, mais cela ne dérange pas les oiseaux dont les nids couvrent littéralement la surface de cette curieuse table.

(3) C'est le *walrus*, de la famille des morses. On ne le voit plus dans notre golfe. Les loups marins et les marsouins y sont encore nombreux. Jusqu'au commencement du siècle où nous sommes, on les voyait même assez proche de Québec. La chasse qu'on leur a faite et les navires qui sillonnent à présent le bas du fleuve les ont élognés de nous. Les pêcheries de marsouins, en face de la rivière Ouelle, quoique rapprochées de Québec, sont encore très productives.



inutile pour voir la structure de cet animal en même temps terrestre et marin ; cette vache est de la grosseur des vaches françaises et faite de la même manière ; elle a quatre pattes de la longueur d'un demi-pied ou environ, une queue plus petite que celle des vaches ordinaires, sa tête est pointue et ressemble à celle d'un cochon, elle a des cornes, mais au lieu d'aller de bas en haut, elles descendent du haut du nez en bas et ressemblent aux deux grandes dents qu'on appelle défenses dans les sangliers ; elles sont longues de plus d'un pied, bonnes à travailler des peignes et des tabatières aussi belles que celles d'ivoires ; leur peau est velue et le poil rouge. Le plaisir que nous causoit un vent favorable, et la vue de différents monstres marins de toutes les grandeurs, ne dura pas longtemps car une petite pluie qui nous surprit presque aussitôt que nous eumes passé l'Isle aux oiseaux enleva notre vent et en attira un autre contraire qui nous laissa voir jusqu'à l'ennui l'Isle aux oiseaux tout le jour suivant 24. Le lendemain, sur les quatre heures du matin, Saint-Jacques dont on célébroit la fête nous favorisant, un bon vent s'éleva qui nous fit appercevoir après le souper la terre ferme du Canada qu'on nomme Gaspé, située à l'entrée de la rivière du côté du sud. Le jour suivant, 26, nous joignîmes cette terre sur les deux heures du matin et entrâmes dans le fleuve Saint-Laurent, qui jusqu'à Québec a 120 lieues de longueur sans compter le golfe qui est de 20 lieues et que nous avons déjà passé. Ce n'est pas ici une petite rivière comme la Vienne (1) la Seine ou la Loire ; c'est sans contredit le plus beau fleuve du monde, quoiqu'il ne soit pas le plus large de l'Amérique. A son entrée depuis une terre jusqu'à l'autre, il a plus de 25 lieues de large et va en se retraissant peu à peu jusqu'à Québec qu'il n'a qu'une petite demi-lieue de large, parceque les batimens qu'on élève sur le bord, le retiennent dans ses bornes (2) ; sa profondeur est considérable, les plus gros navires y passent facilement, en plusieurs endroits il n'y a point de fonds.

“ Le bon vent continuant et nous ayant fait faire 20 lieues dans peu de temps, chacun faisoit des châteaux en Espagne, et comme s'il eût eu le vent dans la manche, comptoit déjà arriver à Québec le 29 ou le 30 pour le plus tard, mais Eole les eut bientôt mis tous d'accord, soufflant du côté opposé et donnant de l'occupation à tous les matelots et soldats (3) qui n'avoient

---

(1) M. Veyssière à qui cette lettre est adressée, demeurait sur les bords de la Vienne.

(1) Pas du tout. Entre Québec et Lévis, le fleuve roule entre des côtes à pic uniquement formées de calcaires.

(2) Chaque vaisseau du roi amenait une vingtaine de soldats destinés aux garnisons du pays. On licenciait la même proportion des hommes qui avaient servi et ils devenaient colons.

pour ainsi dire d'autre occupation que de (virer de) bord pour éviter les terres et d'empescher de reculer. Le jour suivant, 27 le vent s'opiniâtrant dans sa malice, augmenta si fort, que sur les 10 heures du soir plusieurs des passagers, âmes laches et timides comme des gascons craignirent d'être ensevelis tous vivants dans les eaux en furie qui sembloient avoir avec le vent conjuré nôtre perte ; il fallut plier nos voiles et ce ne fut qu'avec grande peine qu'on en vint a bout ; le tonnerre qui grondoit sur nos tetes sembloit vouloir enlever au vent et aux eaux la gloire de nous avoir vaincus. Parmi tout ce fracas, nous n'avions d'autre lumiere que celle que causoient des éclairs redoublez dont la vivacité perçoit les nuages et broüillards épais qui nous environnoient. La terre, dont nous n'étions que trop proches nous menaçoit de ses approches ; enfin les quatre elements armez contre nous n'offroient à nos yeux que des sujets d'allarmes, les mats de notre vaisseau menaçoient de le mettre en pieces par leur pesanteur enorme ; enfin pendant quatre heure que dura cette bourasque, toutes les âmes timides craignoient de laisser leurs reliques dans les eaux et étoient déjà couvertes de confusion de se voir a deux doigts de la mort dans une riviere, aprez avoir affronté et vaincu les fureurs d'une mer pleine d'ecueils et de tempetes. Pour moi, enseveli dans un profond sommeil, je me mocquois de la pluie et du beau temps, et tout ce vacarme n'eût pas plus de force sur mes oreilles intrépides que le bruit du tonnerre en avoit en France lorsque je reposois mon humanité. J'eus le plaisir a mon lever de bavarder ceux qui me racontaient le danger que nous avions couru et qui avoit interrompu leur sommeil. Je les traitai d'âmes timides qui n'avoient jamais rien vû, enfin je fis le guerrier et le fier a bras, quoique de mon naturel je ne le sois gueres. Un vent favorable nous eût consolés, mais le dieu des vents rejettoit nos jongleries et faisoit la sourde oreille a toutes nos demandes ; sa dureté paroissait inflexible et il falut essayer toute la bile de son humeur noire ; cependant, malgré sa colere et a force de courir des bordées nous faisons quelque lietie par jour, jusqu'a la fin du mois qu'il mit le terme pour un peu de temps a sa colere, en se retirant entierement de nous le 10 aout ; et nous laissant a esperer qu'a son arrivée des espaces imaginaires, il ne seroit pas si reveche. Ce calme nous fut agréable et nous fit passer avec plaisir une partie de la relevée.

“ Des sauvages habitans du païs que nous cotoyions ayant, aperçu le vaisseau du Roi, vinrent à notre bord sur le midy, dans un petit canot d'écorce dont j'admirai la structure ; je n'admirai pas moins ces deux habitans et j'eus une joie veritable de les voir ; s'ils étoient moins olivâtres et mieux vêtus, on les prendrait facilement pour des Européens, mais la graisse et l'huile dont ils frottent ordinairement leur corps, peut contribuer à leur donner cette couleur qui devient peu a

peu naturelle et se communique à leurs enfants. Leur habillement étoit très simple : l'un avoit une casaque de peau en forme de justaucorps qui le couvroit jusqu'aux genoux, la peinture dont elle étoit ornée l'auroit fait prendre aisément de loin pour une étoffe des Indes ; l'autre avoit un habit à la françoise d'un gros drap. Pour de culottes, de bas, de souliers et de chapeau, ces sortes de gens ne s'en servent pas ordinairement. Leurs cols étoient garnis de graines de chapelets sans grande simmétrie. Aprez avoir salué notre capitaine et Monseigneur notre Evêque, on leur servit à diner ; ils, burent sans grande façon à la santé de plusieurs personnes en les saluant par une petite inclination de tête ; apreze le repas, ils dirent graces et firent le signe de la croix, ce qui nous fit juger qu'ils étoient chrétiens ; pour s'en éclaircir on leur offrit des chapelets qu'ils reçurent avec dévotion ; l'un d'eux savoit un peu de françois et nous répondoit à propos oui et non ; il dit même le nom d'un père Jésuite qui est leur missionnaire. Sa mission est au moins aussi étenduë que toute la France, et cela faute de prêtres qui ayent le zèle de penetrer dans ces régions ou la mission est grande, et très peu d'ouvriers. On auroit fait à ces sauvages quelques présens considérables s'ils eussent apporté quelque chose, mais leur pauvreté plutôt que la curiosité les avoit attirés à notre bord. On se contenta de leur donner du plomb et de la poudre et de faire raccommoder leurs fusils, ce qui leur fit un plaisir sensible. La charité qu'on exerça à l'égard de ces bonnes gens, nous attira un bon vent, ce qui les obligea de nous quitter pour ne point trop s'éloigner de leur cabane. Etant entrez dans leur canot, ils nous saluerent par trois coups de fusil, auxquels notre capitaine fit répondre d'un coup de canon, dont le bruit parut les intimider ; quelqu'un de leur camarades qui étoit sur la rive nous remercia de ce salut par un coup de fusil et nous poursuivimes notre route jusqu'au jour suivant que le calme et les brumes nous obligerent de mouiller l'ancre pour la première fois ; nous profitames de notre tranquillité pour avoir des vivres qui commençoient déjà à devenir rares pour la table du capitaine. On envoya la chaloupe a la côte voisine pour avoir un bœuf et d'autre rafraichissemts, et presque aussitôt qu'elle fut partie, le vent devenait favorable et le temps plus clair, nous levames l'encre et poursuivimes notre route apreze avoir tiré deux coups de canon pour avertir la chaloupe de notre départ. Le bon vent continuoit ; mais la nuit nous obligea de jeter l'encre, parceque nous étions entourez de petites Isles, dont l'approche est dangereuse. Le jour suivant 3 aout, la chaloupe se rendit a bord, chargé de rafraichissemens, apreze avoir percé une brume épaisse qui lui cachoit le vaisseau et nous obligea de demeurer tranquilles quoique le vent nous fut favorable. S'étant dissipée sur le midy, nous levâmes l'ancre et courumes bonne route à la faveur du vent et de la marée ou

du flux de la mer, qui aussi bien que le reflux se fait sentir 20 lieues au-dessus de Québec, environ 150 lieues dans la rivière. (1)

“ Nous aperçûmes presque aussitôt un petit bâtiment monté par le capitaine du Port de Québec, qui, par ordre de la Cour, doit venir au-devant du vaisseau du Roi jusqu'au Pèlerin (2) distant de Québec de 25 lieues. Là il est chargé de la conduite du vaisseau pendant le reste de la traversée, ce qui est le morceau le plus délicat et le plus dangereux ; nous tirâmes deux coups de canon pour signal, et aussitôt le capitaine du brigantin se rendit à bord, et nous fîmes encore 3 lieues ce jour. Nous n'étions qu'à 22 lieues de Québec, et deux marées avec un bon vent suffisaient pour finir notre route. Mais les vents étoient toujours ou contraires ou trop foibles pour affronter les endroits les plus périlleux de notre navigation. Depuis le 3 jusqu'au 10, jour de Saint-Laurent, nous n'avancâmes que de 6 à 7 lieues ; à peine avions-nous levé l'ancre que le vent nous obligeoit de la rejeter sans nous permettre de faire plus d'un quart de lieue ou quelque fois rien.

“ Nous arrivâmes cependant au pié du Gouffre, (3) endroit fameux par les vaisseaux qui y ont fait naufrage. N'ayant pas un vent assez favorable pour affronter le danger, on prit le parti d'envoyer quérir de l'eau douce ; je profitai de cette occasion pour aller à terre éprouver si aprez avoir demeuré si longtemps sur mer je n'y trouverois aucun changement ; aprez m'estre promené longtemps sur la côte et dans les bois, je me remis dans la chaloupe pour aborder le navire, mais la marée et le vent nous étoient contraires, il nous fut impossible de nous y rendre. Nous prîmes la resolution d'aller plus loin, et nous pensions déjà de passer la nuit sur l'eau sans aucune provision. Cependant je fis en sorte de persuader à l'officier qui commandoit la chaloupe et qui étoit mon ami de relacher, à deux lieues de là à une paroisse dont le curé étoit venu deux jours auparavant à notre bord pour saluer sa Grandeur et lui apporter quelques rafraichissements ; notre chaloupe ne put aborder, la marée s'étant retirée, et nous fûmes obligés de débarquer dans un petit canot d'écorce pour nous rendre à la maison. J'eus à la vérité peur de voir un si petit bâtiment, où à peine cinq personnes pouvoient se ranger, mais je me rassurai voyant que le trajet étoit court et que s'il venoit à tourner j'en serois quitte

(1) Les Pèlerins sont des îles situées près de la rive droite du fleuve, au bas du comté de Kamouraska.

(2) La marée se fait sentir jusqu'au lac Saint-Pierre. Aux Trois-Rivières, elle varie de six à dix-huit pouces.

(3) Le navire avait traversé le fleuve et se trouvait à la rive du nord. Il est évident qu'il passa entre l'île aux Coudres et la terre ferme d'où sort la rivière du Gouffre. Ce nom de “ Gouffre ” était adopté dès 1636 sinon avant ; il est dû à un remous qui le courant de la rivière et la marée du fleuve forment à certains moments.

pour me mouïller jusqu'aux genoux. Nous nous rendimes sept dans la maison d'un habitant où le curé est en pension, ayant quatre paroisses (1) à desservir successivement, ce qui l'empêche d'avoir une demeure fixe. Nous le trouvâmes avec un autre ecclésiastique, qui par un transport de zèle fit demander a Monseigneur de suivre ce missionnaire quoiqu'il ne fut pas prêtre pour s'exercer a la manière du païs, et partager avec lui les fatigues apostoliques qui sont beaucoup plus grandes en cet endroit que dans toutes les autres cures françaises qui n'ont ordinairement que deux lieues de longueur pendant que celle-ci en a douze, sans compter que dans sa largeur il faut passer la grande Rivière pour desservir une île (2) ou il y a plusieurs habitants dont le chef vint a notre vaisseau pour demander un prêtre a Monseigneur de la part de tous ses compatriotes, promettant de le nourrir et de l'entretenir. Ces pauvres gens me firent compassion, et si Monseigneur eut eu intention d'y envoyer aussitôt quelqu'un, je me serois volontiers présenté a lui pour cette mission, mais la Providence et la bonté dont Monseigneur m'a toujours donné des marques me destinoient quelque chose de meilleur, peut-être pour mes pechez n'i étant que trop bien, comme nous verrons dans la suite.

“ Pour revenir a notre promenade, ces deux ecclésiastiques nous reçurent de leur mieux et nous donnèrent un petit souper, qui remit la joye dans le cœur de deux gard (3) qui avoient été incommodés du mal de mer dans cette petite caravane. Nous les quittâmes sur les dix heures du soir et nous étant embarqués, nous nous rendimes a une heure aprez minuit a notre vaisseau, ou je fus complimenté a la pointe du jour sur le beau temps que j'avois choisi pour me promener. Le 11 a la faveur d'un bon vent et de la marée, nous passâmes le Gouffre heureusement. Il semble que le vent ne nous avait été donné que pour cela, car presqu'aussitôt il nous falut jeter l'ancre. Le 12 nous fîmes mouïller au pié de la traverse (4) a 11 lieues de Québec, autre passage difficile, qu'on ne fait qu'a marée haute et vent favorable. Plusieurs personnes ennuyées de ces lenteurs, avoient profité des chaloupes et des canots qui venoient de Québec et des lieux circonvoisins, pour nous porter des rafraîchissements et s'étoient retirées a la ville ; la maladie qui augmentait de plus en plus dans le vaisseau, et qui ayant

(1) L'Islet, Saint-Jean-Port-Joly, les Eboulements, la baie Saint-Paul ?

(2) L'île aux Coudres. Elle n'a reçu de colons que vers 1720. Ses registres datent de 1750. Durant ces trente années, elle formait partie de la paroisse de la baie Saint-Paul.

(3) Le manuscrit est déchiré a cet endroit.

(4) A l'extrémité inférieure de l'île d'Orléans, vis-à-vis le cap Tourmente. Ce cap fait la limite nord de la paroisse de Saint-Joachim.

mis sur le carreau presque tout l'équipage avoit obligé les passagers de faire la manœuvre, épouvantoit les plus robustes. Quoique je me fusse bien porté pendant toute la traversée, je commençais cependant à ressentir, que si je demeuroid plus longtemps dans le vaisseau, je pourrois m'y ennuyer et peut-estre même tomber malade ; c'est pourquoi et pour conserver ma santé, et pour suivre le conseil que vous m'avez donné souvent de sortir d'un endroit un quart d'heure avant que de m'y ennuyer, sentant ce semble ce moment tant à craindre approcher je pris le parti de me retirer, et après avoir pris congé de M. le capitaine, je m'embarquai dans le canot du vaisseau qui allait chercher du foin dans une ferme voisine (1) qui appartient au séminaire. En chemin faisant, voulant aborder un bâtiment (2) qui allait à l'Isle Royale (3) pour lui donner des lettres pour la France, dont plusieurs étoient à moi, nous l'approchâmes de si prez, que notre canot heurtant fortement contre ce bâtiment, pensa se casser et fit trembler notre pilote et tous les matelots. Un ecclésiastique qui m'avoit accompagné eut si grande peur, que se levant avec précipitation, il s'attacha à un cable qui estoit suspendu au bâtiment ; pour moi je demeurai assis tranquillement, sans nulle épouvante. Vous ne m'auriez pas cru, je parie, si courageux.

“ Nous étant separez à la faveur de la marée, nous abordâmes la terre ferme dans une paroisse qu'on nomme Saint-Joachim (4) où ayant pris une voiture du païs, c'est-à-dire une charrette, je me rendis chez un curé à cinq lieues de Québec (5) sur les dix heures du soir. Il eut la peine de se lever du lit pour nous faire cuire des œufs pour le souper de mon compagnon et le mien. C'étoit le vendredi 13 aout. Le lendemain, veille de l'Assomption, étant remonté en charrette, je me rendis enfin à Québec, sur le midy aprez soixante seize jours de marche depuis la Rochelle. La joye fut grande de part et d'autre au séminaire où je fus descendre. Mais ces compliments ne remplissant pas mon ventre, surtout les jours de jeune, je dis sans façon à ces messieurs que j'avois

(1) *La ferme de Saint-Joachim*, propriété du séminaire de Québec, située dans l'un des plus beaux sites du Canada.

(2) Entre l'île d'Orléans et la côte de Beaupré.

(3) L'Isle Royale ou Cap Breton étoit encore à la France.

(4) Si je ne me trompe, Saint-Joachim n'avoit pas encore de curé résidant. M. Robineau de Portneuf, Canadien de naissance, fut nommé à cette charge vers 1734. Mais la ferme du séminaire de Québec n'étoit jamais dépourvue de prêtres, surtout au mois d'août, époque des vacances.

(5) En suivant la côte de Beaupré. Ce doit être au Château-Richer, dont le curé étoit alors, je crois, l'abbé François Soupiran, Canadien de naissance, nommé à ce poste en 1731.

plus grand besoin de manger que de parler, et aussitôt je fus satisfait sur cet article.

“ Monseigneur notre Evêque fut attaqué sans doute, ou au moins craignit la même maladie qui m'avoit obligé de quitter le vaisseau, car dez le jour suivant aprez mon départ, il profita de l'occasion d'une chaloupe pour se rendre a Québec, esperant y arriver avant le vaisseau du Roi : mais il fut trompé dans son attente, ne s'étant rendu au port que quelques heures aprez lui ; on fut a son devant en procession sur le rivage et il fit son entrée dans la ville, et prit personnellement possession de son Evêché, le lundi 16 du mois d'août, jour de son débarquement et de l'arrivée de notre vaisseau. Les soldats et la bourgeoisie sous les armes bordaient les deux côtes des rües par où il passa, et les salvades de canon ne furent pas plus épargnées que les harangues, tant en langue française qu'en sauvagesse.

“ Il est temps de parler du païs que nous habitons enfin, aprez l'avoir cherché pendant plusieurs années, même au milieu de Paris. Québec est la capitale de ce nouveau monde qu'on nomme Canada ou Nouvelle France, a cause des colonies qui y sont établies. Cette ville est divisée en haute et basse, et celle-ci est la demeure de tous les marchands, celle-la est habitée par ce que nous appelons vulgairement bourgeois. Toutes les maisons prises ensemble ne laissent pas de faire un grand volume, elles sont bâties de pierre, et à la réserve de trois ou quatre couvertes d'ardoise, les autres ont une couverture de bois coupé en façon d'ardoise, ce qui ne laisse pas d'être agréable a voir. Dans la haute ville, sont situés la cathedrale, qui sert en même temps de paroisse, le collège des Jesuites, dont l'église est la plus belle de Québec, couverte d'ardoise de France, aussi bien que leur batiment, qui est sans comparaison plus beau et beaucoup plus grand que celui qu'ils ont dans notre ville ; il y a un couvent de Recolets dans cette partie principale de la ville, un couvent d'Ursulines, un autre de filles hospitalières de l'ordre de Saint-Augustin, qui sont cloîtrees quoi-qu'elles ayent soixante malades de l'hotel-Dieu qui est chez elles. Dans la basse ville, il y a une petite église dans laquelle on fait les fonctions curiales et qui est une annexe de la principale et unique paroisse qui est en la haute ville : il y a apparence que dans peu d'années ce sera deux églises distinguées et indépendantes. Québec est la résidence ordinaire du Gouverneur, de l'Intendant et de l'Evêque, qui sont les trois premières dignités du conseil souverain qui y est établi pour juger en dernier ressort de toutes les affaires qui surviennent dans la colonie. Les avocats ont bannis du barreau, chacun plaide sa cause ; les muets, y sont malheureux, et les femmes heureuses. La situation de la ville est assez agréable, elle n'est pas moins forte que les villes de guerre qui sont en France. Le fleuve Saint-Laurent la borde d'un côté et de

l'autre une petite rivière aussi large que la Seine. Les Anglois ont souvent (1) éprouvé qu'on ne peut facilement s'en rendre maître. Québec est fort peuplé, les gens y sont gracieux, civils, honnêtes, bienfaisans, le tout à la mode de Paris, qu'ils se flattent de suivre. Les avenues de Québec soit par mer, soit par terre, ne cèdent point à celles des plus grandes villes ; les chemins sont beaux et unis, les campagnes fertiles en toute sorte de grains ; les plaines y sont communes, les prairies belles et fleuries, les bois n'y sont pas rares, la chasse et la pêche meilleure que dans la France. On y voit toute sorte de gibier et on le mange à bon marché. Les bœufs sont en grand nombre aussi bien que les vaches, ce qui oblige les habitans de les donner presque pour rien : les plus gros ne passent pas 50 livres (2) et leur viande est encore plus fine que celle des bœufs Limosins. Le lait est aux habitans des campagnes de ce pays ce que sont les châtaignes aux paysans de notre province ; il n'y en a point qui n'aye au moins deux bœufs, un cheval et plusieurs vaches. Chacun est chez soi et fait lui-même tout ce qui lui est nécessaire à cause de la rareté des ouvriers (3). L'argent de ce pays est différent de celui de France et craint extrêmement l'eau et le feu ; ce sont des cartes de différentes grandeurs sur lesquelles sont les armoiries de France, le nom du gouverneur, de l'intendant et du contrôleur (4). Les plus basses sont de 7s et 6s : il y en a de 15s et de 30s de 36s et 24s. La monnoye de France y a cependant cours, mais elle est rare et ceux qui en ont la conservent précieusement. Cependant toutes les affaires se font avec cet argent de papier que ceux qui veulent quitter le pays rapportent au Trésor ou on leur donne une lettre de change sur le Trésor du roi à Paris, pour recevoir en argent la même somme qu'ils ont laissée en cartes. Autrefois, on ne se servait que d'argent de France, mais depuis la perte d'un vaisseau qui arriva il y a cinq ans, (5) et qui apportait dans le pays des sommes très considérables, on a jugé à propos de ne plus exposer au gré des vents une marchandise si précieuse.

---

(1) À part la tentative de l'amiral Phipps, en 1690, je ne vois pas quel siège la ville de Québec a soutenu avec succès.

(2) C'est-à-dire que pour cinquante francs on pouvait acheter un animal de premier choix.

(3) Les ouvriers ont toujours été rares en Canada. Aussitôt arrivés, on les plaçait pour trois ans chez des cultivateurs et ensuite ils prenaient des terres à leur compte.

(4) L'intendant fut d'abord seul ; il avait dans ses attributions la police, la justice et les finances. Plus tard, le ministère de la marine, qui était chargé spécialement de la colonie, nomma un contrôleur. Les choses n'en allèrent pas mieux, car le vent était aux dilapidations.

(5) Voir les notes à la suite de cette lettre.



“ Je pourrais vous marquer mille particularitez touchant la différence du climat du Canada avec celui de la France, mais j'attends à l'année prochaine, espérant m'en instruire beaucoup mieux par moi-même, que par les discours d'autrui. Je dirai seulement qu'on ne sème les bleds qu'aux mois d'avril et de may et qu'on les recueille aux mois d'aout et de septembre. Les fruits les plus communs sont les groseilles, les framboises et les fraises ; les pommes ne sont pas rares et il est difficile d'en trouver de bonnes. Les poires sont presque inconnues et on ne voit ni pêches ni abricots, peu de cerisiers, mais en revanche une grande quantité de fruits sauvages, qui dénotent assez la pauvreté (1) du pays par leur petitesse et leur mauvais goût.

“ Je n'aurois jamais fini si je voulois décrire toutes les particularitez de ce nouveau monde. Tu pourras t'en instruire toi-même si l'envie te prend de le connoître ; je crois pourtant que tu tiendras la parole que tu m'as donnée dans ta lettre que j'ai reçue un mois aprez mon arrivée, ou tu me marques que tu n'espères pas m'embrasser, a moins que je n'aïlle au devant de toi jusqu'en France. L'avance seroit trop grande et telle qu'on ne l'a jamais demandée pour la reconciliation des ennemis les plus irréconciliables ; partageons la différence : fais la moitié du chemin et nous capitulerons pour le reste.

“ Voyons maintenant ce que je fais dans ce pays. On ne m'a pas laissé longtemps oisif ; aussi je ne passois pas les mers pour faire le fainéant. Trois ou quatre jours aprez mon arrivée, Monseigneur me donna de l'emploi. Il me nomma a une des plus considérables cures qui soient dans le pays, a laquelle je me rendis aprez la fête de Saint-Louis (25 aout) pour y exercer mes fonctions. Elle est située a sept petites lieues de Québec sur le bord du fleuve Saint-Laurent, dans une grande plaine longue d'une dizaine de lieues, qui est fertile et agréable. Nôtre Limosin ne produit pas de país semblable. Ce n'est pas qu'il n'y aye des montagnes, mais elles sont faciles a grimper, et un demi quart d'heure suffit pour arriver au sommet. Ma paroisse est située sur le bord du fleuve Saint-Laurent qui donne un agrément à ma petite maison, et a mon Eglise qui est une des plus belles et des mieux ornées du Canada. Tu pourrais t'imaginer que ce n'est pas grand chose ; détrompe-toi, et sois persuadé que les Eglises paroissiales de campagne en France, ne sont pas comparables a celle du pays que j'habite. J'ai plus de 12 ornements differents pour la messe, tous propres et beaux ; les linges, soit sacrez, soit aubés et surplis, sont presque sans nombre ; les vases sacrez, riches et d'argent doré ; le soleil grand et d'un bel ouvrage ; l'eglise vaste, ornée de tableaux donnez par des

---

(1) Les terres où poussaient ces pauvres fruits sauvages sont aujourd'hui presque toutes défrichées ; elles n'ont pas leurs supérieures au monde.

vœux qu'ont fait plusieurs batimens dans les dangers qu'ils ont essayé dans les voyages au Canada. Le maître autel est d'une architecture rare, et le retable l'emporte pour la richesse et la magnificence sur tout ce que j'ai vu. (1) Les reliques y sont très courues et en grande vénération ; la principale, quoique la plus petite, est une portion de la main de sainte Anne bien avérée ; l'église est consacrée à Dieu sous l'invocation de cette grande sainte qui est en si grande vénération dans ce païs, que les pélerins y abondent et montent et descendent de cinq a six cent lieues pour accomplir leur vœu, ce qui n'est pas un petit embarras pour moi. Les confessions et communions sont si fréquentes que je ne crois pas qu'il y ait en France de paroisse de campagne où elles sont plus communes. Outre les pelerins, les gens de la paroisse me donnent beaucoup d'occupation, surtout le dimanche, et apres avoir passé prez de 4 heures au confessionnal, je suis obligé d'en envoyer plusieurs pour célébrer la messe que les paroissiens attendent avec impatience. Peu de jours ouvriers se passent sans qu'il y ait des confessions de pélerins et des gens de la paroisse ; en un mot, si nous étions trois et même quatre, nous aurions suffisamment d'occupation, et autant de messes que nous pourrions acquitter, quoiques les rétributions qui ne sont qu'à 15 dans Québec et les autres paroisses, et même a ros en quelques endroits soient ici à 20s. Depuis plus d'un mois que je suis établi, a peine ai-je eu le temps de me reconnoitre, encore moins de m'ennuyer, ne manquant presque jamais de compagnie et ayant abondamment toutes les choses nécessaires pour faire bonne chère. Il ne me manque qu'un bon cuisinier, et je regrette de n'avoir pas été docile aux connaissances que tu as voulu cent fois me donner de cette science qui est nécessaire à un curé, surtout en Canada, où les bons cuisiniers sont aussi rares que le vin.

“ Je ne m'ennuyerois jamais d'écrire, mais le vaisseau du roi n'attendroit pas mes dépêches ; c'est pourquoi il faut couper court pour cette année et attendre a l'autre pour te marquer plus en détail les choses remarquables de ce pays que mon peu de séjour ne me permet pas de savoir au juste. Je te dis donc adieu pour un an, si le Seigneur me conserve la vie jusqu'à ce temps, et te souhaite par avance une bonne année ; pour ton etrenne, je t'envoye ce petit grimoire. J'attends la mienné au mois de septembre prochain pour le plus tard. Je suis très cordialement ton bon et fidèle serviteur. (signé) J. Navières Pr<sup>e</sup> missionnaire, curé de Sainte-Anne. A été achevé le susdit recueil à Sainte-Anne ce 3 octobre 1734.”

\* \* \*

---

(1) M. Navières avait vécu à Paris où les belles églises ne manquaient pas de son temps.

NOTES.—L'auteur de cette lettre s'est borné à la stricte vérité et n'a guère fait d'erreur dans les choses dont il parle. Quelques notes, con-signées ici pour compléter les renseignements qu'il nous fournit, ne seront pas hors de propos, du moins je l'espère. Les voici telles que je les retrouve dans mes cartons.

I. Liste des sanctuaires dédiés à sainte Anne, dans les provinces canadiennes : Elbroke et Shabenecadie, dans le diocèse d'Halifax ; Hope River, Lennox Island et une autre Sainte-Anne, diocèse de Charlottetown ; Richibouctou, diocèse de Chatham ; French Village, diocèse de Saint-Jean ; Sainte-Anne des Monts, et Sainte-Anne de la Pointe au Père, diocèse de Rimouski ; Saguenay, diocèse de Chicoutimi ; Beaupré, Lapocatière, diocèse de Québec ; Stukeley, Danville, diocèse de Sherbrooke ; Sorel, diocèse de Saint-Hyacinthe ; Sainte-Anne de la Pérade, Yamachiche, diocèse des Trois-Rivières ; Montréal, Varennes, Bout de l'Isle, des Plaines, diocèse de Montréal ; Ottawa, le Calumet, diocèse d'Ottawa ; Merrickville, diocèse de Kingston ; Penetanguishine, diocèse de Toronto ; Windsor, diocèse de London ; Détroit, diocèse du Détroit ; Kenkakee, diocèse des Illinois ; des Chênes, diocèse de Saint-Boniface ; Sainte-Anne du diocèse de Saint-Albert ; Cawetchin, diocèse de Vancouver—en tout plus de trente.

II. En 1725, le vaisseau du roi, le *Chameau*, qui faisait annuellement le voyage de Québec, avait à son bord plusieurs officiers de la colonie et une forte cargaison. Dans la nuit du 27 au 28 août, il périt corps et biens sur un rocher, à deux lieues et demie de Louisbourg, cap Breton. Les détails de ce naufrage sont navrants.

En 1729 l'*Eléphant*, autre vaisseau du roi, venant de France, donna sur une roche, à une douzaine de lieues de Québec, et sombra avec un riche chargement, mais les passagers se sauvèrent. Mgr Dosquet était du nombre de ces derniers.

“ Le fleuve Saint-Laurent est l'entrée d'un pays qui pourrait devenir le plus grand Etat de l'univers,” écrivait M. d'Avaugour en 1663.

Le capitaine de Voutron, commandant le *Saint-François*, écrivait de la Rochelle, en 1716 : “ J'ai été sept fois en Canada, et quoique je m'en sois bien tiré, j'ose assurer que le plus favorable de ces voyages m'a donné plus de cheveux blancs que tous ceux que j'ai faits ailleurs. Dans tous les endroits où l'on navigue ordinairement, on ne souffre point et l'on ne risque pas comme en Canada. C'est un tourment continuel de corps et d'esprit. J'y ai profité de l'avantage de connaître que le plus habile ne doit pas compter sur la science.” (Margry : *Les Navigations Françaises* p. 324).

Le golfe et le fleuve Saint-Laurent ont été, durant trois siècles, la terreur des marins. Il n'en n'est plus ainsi de nos jours. Des phares sont placés partout; des bouées indiquent les chenaux; une ligne télégraphique parcourt les côtes et traverse plusieurs fois d'une île à l'autre; les passages dangereux sont indiqués sur d'excellentes cartes; un bureau climatérique tient les navigateurs au fait des mouvements de la température dans un vaste rayon: enfin des pilotes éprouvés sont à la disposition des capitaines de navires. On se promène et on s'amuse sur le bas Saint-Laurent; autrefois on y périssait.

III. En 1685, la ville de Québec n'avait pas encore de fortifications. En 1694, on construisit une redoute au cap Diamant, un fort au château Saint-Louis, et les portes Saint-Louis et Saint-Jean. En 1702, au moment où s'ouvrait la guerre de la succession d'Espagne, le capitaine Jacques Levasseur de Néré fortifia un peu cette place. En 1711, M. Berthelot de Beaucour déclara au gouverneur que les défenses de Québec étaient nulles et qu'il y avait tout à craindre de l'arrivée de la flotte de l'amiral Walker. L'année suivante, une redoute fut achevée, à la menuiserie près, et la maçonnerie d'une autre montée au carré; on éleva un mur le long de la côte du Palais jusque vis-à-vis l'Hôtel-Dieu; on commença deux bastions, ainsi qu'une courtine, entre la redoute du cap Diamant et un cavalier que le sieur Dupont avait construit avant 1690, mais les choses en restèrent là, parceque M. de Beaucour fut appelé à l'île Royale. C'est M. Gédéon de Catalogne qui prit alors la charge des ouvrages de Québec.

Le sieur Charles Le Beau disait, en 1729: "La basse ville est défendue par une plateforme dans le milieu, qui bat à fleur d'eau, de sorte qu'il serait difficile aux vaisseaux de passer sans être incommodés, mais cette plateforme est fort négligée." En 1728 M. de Beauharnois, gouverneur-général, avait proposé de construire une citadelle; on lui objecta que les Canadiens n'aimaient pas la guerre derrière des murailles. M. Rameau nous dit que, de 1730 à 1740, le roi consacra annuellement un million sept cents mille francs aux défenses de cette ville.

A propos des fortifications de Québec, on se plaît à dire qu'elles furent exécutées d'après les plans de Vauban. A-t-on des renseignements précis sur ce point? Vauban était mort depuis plus de vingt ans lorsque Louis XV fit sérieusement travailler à ces ouvrages (1730) qui n'étaient guère importants jusque-là. Les principales fortifications de Québec, la citadelle comprise, datent des premières années de notre siècle.

IV. Le baron de La Hontan écrivait, de Québec, le 15 mai 1684: "Les marchands habitent la basse-ville à cause de la commodité du

port, le long duquel ils ont fait bâtir de très belles maisons à trois étages, d'une pierre aussi dure que le marbre. La haute ville n'est pas moins belle ni moins peuplée. Le château, bâti sur le terrain le plus élevé, les commande de tous côtés. Les gouverneurs-généraux, qui font leur résidence ordinaire dans ce fort, y sont commodément logés ; c'est d'ailleurs la vue la plus belle et la plus étendue qui soit au monde. Deux choses essentielles manquent à Québec : un quai et des fortifications."

Charles Le Beau, arrivant à Québec, en 1729, disait : " Cette ville paraît être plus éloignée de France aux vaisseaux qui y viennent, car leur traversée dure ordinairement sept à huit semaines. Les marchands demeurent dans la basse-ville pour la commodité du port. Quelques-unes de leurs maisons ont trois étages, mais ne sont point belles selon mon goût, n'étant bâties que de vilaines pierres noires tirées des rochers qui se trouvent sur le bord du fleuve Saint-Laurent... Les maisons de la haute-ville n'ont qu'un étage."

Le marbre de La Hontan et la pierre noire de Le Beau sont les calcaires schisteux dont se compose en bonne partie le cap même de Québec.

BENJAMIN SULTE.

# FILLE A MARIER <sup>(1)</sup>

PAR SALVATORE FARINA

---

## XIII

Après une longue et sérieuse conférence entre les deux vieux amis, il fut décidé qu'ils laisseraient croire à Amalia que son petit stratagème avait réussi à merveille, ils se proposèrent même de l'encourager par tous les moyens possibles à continuer la correspondance anonyme, en l'excitant à corriger ce mauvais sujet de Federico, et, pendant ce temps, ils s'attachaient à modifier peu à peu l'opinion singulière qu'elle s'était faite du jeune homme.

L'idéal eût été de les rendre éperdument amoureux l'un de l'autre, de façon à les amener à tenter l'impossible pour s'épouser à la barbe de l'ingénieur ; mais les visées ambitieuses des deux vieillards n'arrivaient pas encore jusque-là.

L'exécution du programme commença le lendemain. Amalia, s'étant trouvée un instant seule avec Romolo et Gioachino, voulut savoir si Federico était allé réellement au bal de la baronne, comme il l'avait dit. Ils répondirent en chœur qu'il n'y avait aucun motif d'en douter, puisque Federico l'avait affirmé.

La jeune fille rougit, ouvrit la bouche pour parler, mais resta muette.

“ Les hommes, se mit à dire Romolo, se partagent en deux catégories : ceux qui cherchent et ceux qui ne cherchent plus ; Federico croit être de ceux qui ne cherchent plus ; mais il cherche encore.

“ Que cherche-t-il ? demanda Amalia.

— Sans doute il ne le sait pas lui-même ; son génie familial lui aura dit : “ Va chez la baronne, tu y trouveras peut-être quelque chose ” — et il y est allé.”

Amalia garda un moment le silence, puis elle essaya de sourire pour dissimuler sa préoccupation et demanda distraitemment :

“ Vous, monsieur Romolo, vous cherchez encore ?

— Il me semble que non.

---

(1) De la *Revue Britannique*.

—Vous avez donc trouvé quelque chose ?”

Le vieux célibataire voulait faire une de ces réponses découragées qu'on intercale entre deux sourires, mais il se retint et dit :

“ J'ai trouvé la résignation et la foi.

—Je les cherche aussi, moi ! répliqua Amalia d'un ton étrange.

—La foi ? demanda Romolo ahuri.

—Oui, la foi aussi. Ma mère l'a trouvée, comme vous ; mais mon père, non.

—C'est comme moi ! s'écria Gioachino. D'ailleurs, je ne me suis pas trop fatigué à lui courir après.

—Et qu'avez-vous cherché, monsieur Gioachino ?

—Rien.

—Et qu'avez-vous trouvé ?

—Rien.”

Gioachino prononça ces deux “rien” d'un ton de satisfaction si ingénue et si franche, que dans sa bouche il semblait quelque chose.

La réplique d'Amalia avait jeté un peu de trouble dans le cœur de Romolo. Il recommanda plus tard à l'ami Gioachino de ne pas accorder trop d'importance aux paroles d'une jeune fille, parce que si Amalia croyait chercher je ne sais quoi, en réalité, elle cherchait uniquement l'amour ; quand elle l'aurait trouvé, la foi ne lui manquerait pas.

“ Tu verras”, dit-il à Gioachino.

Celui-ci répondit :

“ Je verrai, mais peu m'importe ; pour moi, ce qu'Amalia doit trouver, ce n'est pas la foi, c'est un mari.”

Il y avait dans le passé de Federico, dans sa vie dissipée de célibataire, quelques épisodes qui faisaient honneur à sa nature. Gioachino et Romolo les racontaient en détail et avec force commentaires élogieux à la plus belle fille de l'univers, sans en omettre un seul. Mais, comme ils ne trouvaient pas suffisante la série des belles actions qui figurait réellement à l'actif de leur candidat, ils ne se gênaient pas pour lui en attribuer généreusement quelques autres qu'ils dérobaient au besoin à autrui. Amalia se contentait de répondre qu'elle n'aurait jamais cru capable de toutes ces prouesses un pareil fat !

“ Il est capable de tout, ce fat ! affirmait Romolo, même d'être modeste... Un jour...”

On devine qu'un jour Federico avait accompli une prouesse, digne des temps héroïques, sans le dire à âme qui vive.

“ Comment donc l'avez-vous su ?

—On ne parlait pas d'autre chose au cercle, s'écria Gioachino ; vous savez bien qu'on ne peut rien tenir caché ; quand l'homme ne parle pas...

—Quand l'homme ne parle pas, interrompt Amalia avec ironie, les chevaux parlent... Le monde est rempli de gens modestes à la façon de M. Federico, de gens qui savent cacher leur vanité pour mieux spéculer dessus. Au contraire, cette vanité naïve, qui se contente de cinq pour cent, devient toujours plus rare ; les gens modestes réclament vingt et trente, sinon davantage."

Cette distinction plut singulièrement à Gioachino.

" Bravissima ! dit-il. Moi, par exemple, je suis ainsi fait : si une chose me flatte, je le laisse entendre ; si un éloge me revient, je le réclame, parce qu'il est à moi ; voilà la vraie justice."

Et Gioachino se félicita d'avoir été toute sa vie juste de cette façon.

Amalia avait fait aussi ses réflexions sur cette question de la modestie, et elle ne voulut pas laisser ignorer l'opinion incontestablement juste, mais peut-être trop juste, qu'elle s'était formée.

" Et la modestie des grands hommes ! s'écria-t-elle, belle modestie ! Voyons ; quel mérite y a-t-il à ne pas mendier une parcelle de louange, quand tous concourent à vous la faire savourer, assaisonnée à toutes les sauces, heureux si vous daignez l'agréer ?... Quel mérite y a-t-il à cacher l'amour-propre éveillé par cette louange, quand de cette dissimulation, de ce mensonge, on vous fait une vertu nouvelle, qu'on vous met sur le dos à tout prix ?

— Il n'y a aucun mérite, dit Gioachino.

—La modestie, conclut Amalia, est une vertu de luxe ; nous autres, pauvres gens, nous ne pouvons nous la permettre ; elle coûterait trop cher à notre vanité ; les riches qui ont de l'orgueil à revendre peuvent au contraire être modestes...

—Nous autres, pauvres gens, nous ne pouvons nous la permettre," répéta Gioachino enchanté.

Romolo, qui avait écouté ce dialogue en souriant, et sans y prendre part, trouva moyen de ramener la conversation sur Federico pour vanter de nouveau ses qualités. Amalia, à son tour, l'écouta tranquillement tout en faisant du bout des lèvres une grimace.

" Toutes ces réflexions sur la modestie, conclut ensuite Amalia, nous les avons échangées en parlant de Federico, qui est un fat et n'a pas véritablement de péché, de fausse modestie sur la conscience ; ne faites pas signe que non, monsieur Romolo, personne ne m'ôtera de la tête que votre protégé est un fat.

—Je vous dis que non.

—Je vous dis que si ; n'avez-vous pas remarqué comme il lit toutes les déclarations anonymes qu'il reçoit ?

—Parce qu'il est persuadé que c'est une plaisanterie de ses amis, dit Gioachino.

—Il en est bien persuadé ? demanda la jeune fille.



—C'est mon opinion...

—Est-ce vraiment une plaisanterie ?

—Je crois que non, s'empessa de dire Romolo, Federico est un beau jeune homme, riche...

—Que sa beauté lui vaille une déclaration, voilà qui m'étonne ; mais s'il est riche, cela ne m'étonne plus."

Romolo était à la torture. Il essayait tantôt la louange, tantôt la jalousie, et ne savait plus quoi essayer ; et pourtant, en dépit de cette malveillance absurde de la jeune fille envers Federico, ses doctrines sur l'amour continuaient à lui répéter que ces deux-là étaient faits l'un pour l'autre. Il voyait bien d'ailleurs que l'ingénieur n'avancait guère dans ses affaires.

Malheureusement, Federico ne se montrait plus ; les deux complices avaient beau lui expédier, par l'intermédiaire du journal, les phrases les plus propres à le tenter, il ne vint jamais chez les Trombetta en faire la lecture. Ce système d'abstention avait au moins l'avantage de modifier insensiblement l'opinion bizarre d'Amalia sur la vanité du jeune homme ; mais il avait l'inconvénient de retarder le rapprochement de ces deux natures, en apparence si antipathiques l'une à l'autre, que Romolo désirait tant voir s'atteler au même char matrimonial. En outre, il était impossible de vérifier si Amalia continuait pour son compte le jeu de cette correspondance qui l'amusait tant. Ils s'étaient flattés d'avoir entamé une curieuse partie de dames, dans laquelle il ne devait pas être difficile, par une fausse manœuvre, de faire découvrir la belle adversaire ; mais la fatalité s'en mêlait, ce paresseux de Federico ne trouvait pas la chose de son goût, restait muet et cachait ainsi le damier.

Pendant que durait l'incertitude et que la partie entamée par les deux vieillards était continuée de mauvaise grâce dans l'obscurité, Federico vint un beau soir et lut, dans les *Nouvelles de la Bourse*, avec sa nonchalance moqueuse habituelle :

" Je sais que vous faites exécuter des fouilles pour déterrer un trésor caché ; vous êtes riche et vous pouvez vous passer cette fantaisie, parce que naturellement vous ne trouverez rien. Fait-il autre chose, l'homme qui, depuis des siècles, court après la vérité, qu'il n'atteindra jamais, sinon de chercher un trésor inutile, en oubliant l'amour, qui est sa vraie richesse ?"

Gioachino sourit en regardant Romolo.

" Je reconnais le style d'Amalia, lui dit-il à voix basse.

—La sotte ! murmura Amalia, mais sans conviction.

—Est-il vrai que vous ne trouvez pas votre trésor ? demanda le docteur Rocco.

—C'est faux ; avant-hier j'ai envoyé un poinçon de l'âge de bronze...

—Qu'est-ce qu'un poinçon de l'âge de bronze ?

—Avant-hier je ne le savais pas moi-même ; j'ai pris des informations et on m'a dit à peu près que c'est une aiguille à coudre... dont se servent les paléontologistes pour faire concurrence à la machine Howe à deux fils."

Il prononça cette dernière phrase avec une ironie marquée.

" Vous n'appréciez pas les savants ? demanda Amalia.

—Je méprise leur science impuissante.

—Qui vous dit qu'elle soit impuissante ?

—Je n'en sais rien ; je suis un ignorant, moi, un profane... mais je pense qu'avec un plongeon dans le Naviglio ou avec un saut du quatrième étage, un crétin peut en savoir plus qu'un médecin, que l'astronome et que le philosophe.

—Il croit à une autre vie !" pensa Amalia.

Bientôt après, arriva l'ingénieur. Federico resta encore quelques minutes sans prendre une part active à la conversation, puis se retira.

Pendant toute la soirée, Romolo ne put s'ôter de la tête certaines paroles qui lui paraissaient d'une profondeur vertigineuse :

" L'homme cherche inutilement la vérité depuis des siècles et oublie " l'amour, qui est sa vraie richesse."

Il les répéta en secret à Gioachino, qui convint de bonne foi que, dans cette maxime, on pouvait voir l'abrégé de l'histoire spirituelle de l'humanité... et quelque autre chose encore.

" Par exemple ?

—Par exemple, dans le cas présent... dans la bouche d'une jolie fille... adressées à un jeune homme qui n'est pas laid... ces paroles... Est-ce que je m'explique bien ?"

Il s'expliquait très bien, mais il était dans l'erreur. En effet, à peu près au même moment, Amalia, après avoir beaucoup réfléchi à ces mêmes paroles, relevait sa petite tête superbe pour affirmer que c'était des paroles menteuses, et pour répéter que celle qui les avait écrites était une sotte, cette fois avec conviction.

Ce n'était pas elle qui les avaient écrites, mais c'était elle qui devait répondre de cette façon.

Quoi qu'il en soit, les deux collaborateurs aux noces d'Amalia, ayant pris à part le malheureux ingénieur, se crurent en devoir de le préparer adroitement à recevoir avant peu un coup assassin.

" Comment vont les affaires avec la jeune fille ?

—Très bien, répondit Enea. Tous les jours je fais une découverte qui me promet une nouvelle félicité... Vous savez qu'elle est belle, vraiment belle.

—Ceci, on le sait, dit Gioachino, ou au moins on se l'imagine, mais...

—Il n'y a pas de *mais* ; elle est très belle ; le corps humain obéit à certaines lois de symétrie et de correspondance ; il a son architecture propre et il est impossible de s'y tromper. De même qu'on reconstitue un *megatherium* avec une mâchoire ou un édifice antique avec un fragment de l'architrave, de même on peut deviner une belle fille tout entière d'après certaines indices...

—Lui as-tu déclaré ta flamme ?

—Pas encore ; je veux lui donner le temps de m'étudier, comme je l'étudie moi-même, sans trouble.

—Et tu crois qu'Amalia travaille secrètement à deviner, d'après ton fragment d'architrave, ton architecture cachée, à reconstruire le *megatherium* qu'on veut lui donner pour mari ?

—Je ne dis pas cela, s'écria Enea en riant aux éclats, mais vous m'avez demandé si cela va bien, et moi, je vous réponds que cela va très bien ; je suis très content d'Amalia...

—As-tu remarqué son nez ? demanda Gioachino ; ne te semble-t-il pas qu'il présente une certaine obliquité ?

—C'est une calomnie ; il est droit comme son jugement.

—Cependant, la foi lui manque, objecta Romolo ; elle ne croit à rien et te donnera peut-être des fils sceptiques... Heureusement que l'éducation...

—Je la préfère ainsi, interrompit Enea ; je crois, moi, et cela suffit. Il vaut mieux que la mère de mes enfants doute ; mes enfants auront ainsi cet équilibre des facultés religieuses, qui, avec la réflexion, forme la vraie conscience, si rare aujourd'hui."

Romolo, vaincu, regarda Gioachino, et tous les deux réunirent leurs dernières forces dans un éclat de rire.

Une catastrophe imprévue fit du lendemain un jour mémorable.

A l'heure de la réunion du soir, pendant que tous les habitués de la maison Trombetta étaient groupés autour du foyer, très anxieux sur le compte du docteur Rocco, qui manifestait une envie démesurée de renouer son éternelle querelle avec un dieu minuscule, pour prouver irréfutablement à tous que la raison était de son côté, dans ce moment critique entra l'ingénieur, un journal à la main.

Il riait, parlait, saluait et déliait en même temps son journal.

" Ecoutez, s'écria-t-il, la plaisanterie fait du chemin ; ils ont commencé par Federico, à présent ils s'attaquent à moi, mais d'une façon si drôle, si drôle, si drôle, que je n'y comprends pas un traître mot..."

Ce triple appel à la curiosité des assistants ne fut pas inutile ; il servit d'abord à donner le temps à l'ingénieur de trouver ce qu'il cherchait.

" J'y ai pensé mieux, lut-il avec lenteur ; les riches ont toujours un trésor à chercher : la meilleure partie d'eux-mêmes qui est longtemps

“cachés à tous les hommes. La vérité absolue est trop haut, et l’amour peut-être trop bas ; mais la vertu laborieuse est amour et vérité tout ensemble ; regarde autour de toi et en toi-même, comment bien d’or caché ?”

Aux premiers mots d’Enea, Romolo remarqua que la plus belle fille de l’univers, qui était occupée à verser le café, en laissait tomber quelques gouttes, et aux derniers, quand elle s’approcha de lui et lui présenta sa tasse, Romolo constata qu’elle était devenue très pâle, et qu’elle avait oublié de lui tendre le sucrier.

“Je jure que je n’y comprends pas une syllabe, disait l’ingénieur ; je regarde autour de moi, et, de l’or caché, je n’en vois pas du tout... s’il s’agissait de Federico, qui fait chercher un trésor, on comprendrait ; mais moi, qu’ai-je à voir là-dedans ? L’écrivain anonyme assure y avoir pensé mieux ; s’il y avait pensé seulement bien, il aurait mieux écrit.”

Comme personne ne lui donnait la réplique, il continua ses commentaires ingénieux jusqu’au moment où le docteur Rocco, de sa voix de tonnerre, annonça un orage, qui tomba avec une violence terrible sur la bêtise humaine en général et sur la stupidité incurable de certaines gens soi-disant raisonnables en particulier.

D’habitude, lorsque le docteur Rocco inondait de cette façon les assistants, ceux-ci n’avaient rien de mieux à faire que de s’abriter sous la gouttière du silence, en attendant que l’ouragan prit fin ; mais, ce soir-là, l’ingénieur Enea fut le seul à user de cette précaution.

Gioachino et Romolo s’étaient rapprochés et causaient à voix basse.

—C’est Federico qui a envoyé cette lettre à Enea.

—Oui, c’est Federico, mais pourquoi l’a-t-il envoyée ?

—Ou au moins qu’il soupçonne...

—Ah ! il n’y a donc plus de doute ?” soupira doucement une petite voix féminine.

C’était Amalia.

“Que dites-vous, signorina ?

—Je dis que si vous avez compris, M. Federico sait tout.

—Tout quoi ?

—Que c’est moi qui lui ai écrit.”

Les deux amis ne pouvaient lui expliquer comment ils avaient dû deviner, pour la convaincre que Federico, à leur avis, n’était pas en droit de la soupçonner ; aussi Romolo demanda-il, feignant la stupeur :

“Vous lui avez écrit... c’est toujours vous qui lui avez écrit ?

—Non, seulement quelquefois.

—A la bonne heure ! Il y avait souvent, en effet, des contradictions

dans les lettres ; Federico doit être persuadé que ses correspondants anonymes sont deux ; donc...

—Il est inutile de chercher à me consoler ; j'ai fait la sottise et j'ai la punition que je mérite. La première fois que je verrai M. Federico, je lui demanderai pardon, je rougirai, et tout sera fini."

L'ouragan du docteur Rocco durait encore, et l'ingénieur continuait à rester stoïquement sous la gouttière.

" Mais non, mais non, insista Gioachino, Federico a envoyé la lettre à l'ingénieur ; donc il le soupçonne d'être un de ses deux correspondants."

A cette dernière phrase, Amalia sursauta. Elle fut saisie subitement d'une idée qui ne lui était pas encore venue.

" Donc... alors... balbutia-t-elle."

Et elle se couvrit les yeux en faisant un geste de désespoir.

" Qu'y a-t-il ? demanda Gioachino stupéfait.

—A présent tout est clair, répondit Amalia d'un ton de dépit ; pour M. Federico je suis un des correspondants et l'ingénieur est l'autre... peut-être. Il croira que nous sommes d'accord... et ce n'est pas vrai."

La pensée d'avoir Enea pour complice parut lui rendre insupportable la responsabilité qu'elle était résignée à endosser toute seule.

Les deux vieillards voulurent ajouter quelque chose, mais le docteur Rocco avait remisé son cyclone, l'ingénieur respirait librement, le soleil brillait de nouveau ; hélas ! c'était une illusion ; la plus belle fille de l'univers présenta ses excuses à la société et se sauva dans sa chambre. Le soleil avait disparu et l'ingénieur Enea soupirait.

Ce soir-là, avant d'éteindre la lumière, Gioachino dit à Romolo :

" Ce qui afflige le plus Amalia, c'est que Federico la croie complice d'Enea.

—J'en suis fâché pour Enea.

—Moi aussi, répondit Romolo.

—Mais il y a un moyen de sauver Amalia de ce soupçon *injurieux*.

—Oui... oui... *injurieux*.

—De ce soupçon et de l'autre. A présent, pour qu'Amalia sorte de là blanche comme neige, il nous suffira d'aller dire à Federico que ces deux inconnues, c'est nous.

—Certainement l'enfantillage est de nous... mais dis-moi un peu, comment a fait Federico pour deviner que la plaisanterie venait de la maison Trombetta ?

—Je voulais te le demander : comment a fait Federico ?"

## XIV

Comme il s'agissait de laver de tout soupçon la plus belle fille de l'univers, on comprend qu'il n'y avait pas de temps à perdre.

Romolo et Gioachino furent debout plus tôt que d'habitude, et, en vaquant aux soucis de leur toilette, ils avaient l'air résigné et piteux de deux victimes en train de s'entourer de guirlandes pour le sacrifice.

“ Nous allons en voir de grises, soupira Gioachino. Cet écervelé est capable de nous tancer d'importance, comme de vrais écoliers que nous sommes.

—Nous ne l'avons pas volé, puisque c'est nous qui avons commencé la farce, ou plutôt, c'est moi qui l'ai commencée.

—C'est vrai, c'est toi qui l'ai commencée ; moi, je m'en suis à peine occupé ; je t'ai suggéré seulement la façon ingénieuse d'écrire ; mais l'idée est bien de toi...”

Gioachino eut un remords, se mit à rire et ajouta :

“ Allons donc ! la farce est de tous les deux ; j'en veux ma part aussi, moi. Te semble-t-il que le nœud de ma cravate soit bien fait ?

—Il me semble que oui.

—Tu ne le regardes même pas !”

Gioachino n'aurait jamais consenti à jouer le rôle de victime expiatoire sans être convenablement enguirlandé.

Un dernier coup d'œil au miroir, et les deux hommes sortirent.

Ils marchaient très vite, sans échanger une parole, et arrivèrent bientôt à destination.

Ils trouvèrent Federico assis devant une grande table couverte de livres et de certains ustensiles de l'autre monde, tous de pierre et de terre cuite.

“ Qu'est-ce que c'est que ça, demanda Gioachino.

—Mon trésor, répondit Federico en riant, le fruit des fouilles d'une semaine. Chaque dimanche, il m'en arrive une cargaison pareille. Voici un autre poinçon de l'âge de pierre et voilà, au contraire, une espèce de terrine qui servait jadis de marmite ; là-bas, dans ce coin, d'autres marmites, toutes de l'époque des palafittes.

—Des palafittes ?

—C'est juste ; vous ne savez pas ce que c'est. Eh bien, apprenez que les palafittes sont ou plutôt étaient des cabanes coniques en pisé, avec clayonnage d'osier, couvertes de chaume et percées au sommet d'un trou central pour le passage de la fumée.

—Où as-tu pris tant de sciences ?

—Dans les livres. Ce n'est pas difficile ; avec un peu de bonne volonté, en quelques semaines, celui qui veut faire bonne figure dans le monde, peut se donner un très beau vernis de science.

—Ah ! tu étudies la géologie à présent ?

—Je n'étudie rien, je m'amuse. La première fois que les savants vinrent visiter mes fouilles, ils avaient une attitude qui me faisait trembler pour mes pauvres débris. Je me disais : " Peut-être ne sont-ils pas encore assez vieux ou se sont-ils mal conservés !" Maintenant, quand ils viennent, j'éprouve un certain plaisir à leur prouver qu'en quelques semaines on peut reconnaître un poinçon de l'âge de bronze sans se donner de l'importance. Ils me regardent avec stupéfaction ; moi, je ris et ils ne me font plus trembler ; je dirai même qu'ils me font pitié. Mais laissons là ces plaisanteries. Je vois sur vos physiologies graves que vous avez des choses graves à me raconter.

—Nous venons nous confesser, dit Gioachino d'un air contrit ; nous venons te demander l'absolution. J'espère que tu nous traiteras avec les égards que méritent nos futurs cheveux blancs... L'inconnu qui t'a écrit tant de lettres mystérieuses dans la *Revue de la Bourse*, c'est nous, Romolo et Gioachino.

—Et pourquoi venez-vous me le dire ? demanda Federico distraitemment.

—Parce que tu as tout compris.

—J'ai compris que les inconnues sont deux.

—En effet, l'une s'appelle Romolo et l'autre Gioachino.

Et laquelle des deux, Romolo ou Gioachino, a écrit la dernière lettre arrivée tantôt ?

En disant ces mots, Federico montrait un journal déplié sur la table. Les deux conspirateurs se regardèrent ; la petite trame se rompaît encore une fois dans leurs mains.

" Voyons, insista Federico, qui de vous l'a écrite ?"

Gioachino aurait voulu s'écrier bravement : *Moi !* Mais le courage lui manqua de jouer un jeu aussi risqué, et il resta coi.

" Confessez la vérité ! dit le jeune homme ; vous êtes envoyés par elle... pour détourner mes soupçons, croyant qu'il y a un soupçon ; mais il y a certitude.

—Je te jure qu'elle ne nous a pas envoyés, s'écria Gioachino.

—C'est donc bien elle !

—Tu n'en étais pas sûr ?

—Si ; mais je suis content de l'apprendre de votre bouche... et l'autre, c'est l'ingénieur ?

—Ah ! ceci, non ! s'écria Romolo ; l'autre c'est nous, et me voici prêt à en donner les preuves.

—Comment ?

—En te répétant de mémoire une lettre que tu n'as pas lue dans la maison Trombetta et qui commence par un hendécasyllable : *Devi sapere, Federico amato...*

—*Che non te vidi martedì passato...*”, ajouta Gioachino.

Federico resta un moment songeur, puis il dit gaiement :

“ Si l'ingénieur n'y entre pour rien, tant mieux ; je pardonne volontiers à *elle* et à vous ; cela m'agaçait de servir de jouet à deux fiancés, pour tuer le temps qui les sépare du *jour heureux*... Pourquoi me regardes-tu de cet air, Romolo ?

—Ils ne sont pas encore fiancés répondit celui-ci... Si tu voulais !

—Non, je ne veux pas, riposta Federico, et elle ne veut pas davantage ; je te l'assure, moi, je lui suis antipathique ; elle ne peut me souffrir, elle me hait ; et, d'ailleurs, maintenant, je suis amoureux des marmites de l'âge de pierre.”

Romolo sourit et ne dit rien.

“ Ah ça ! pourquoi vous êtes-vous moqués de moi, vous autres ? demanda tout à coup Federico.

—Et toi, comment as-tu fait pour deviner que la plaisanterie venait de la maison Trombetta ?

—Ce n'était pas difficile à soupçonner ; les inconnues se contredisaient, donc elles étaient deux ; la seconde ne pouvait avoir eu l'idée de se servir du journal sans l'avoir vu faire à la première ; et puis, je ne lisais les lettres que chez les Trombetta.

—Ce n'est pas une preuve, fit observer Gioachino ; les amis du cercle, sachant ce qu'ils t'écrivaient, pouvaient s'amuser à compliquer les choses pour la contradiction.”

Federico sourit.

“ J'ai pensé aussi à cela ; et savez-vous ce que j'ai fait ? Je me suis écrit une lettre moi-même, en exposant une certaine maxime sur les trésors cachés, sur la vérité et sur l'amour...”

—Elle n'était pas d'Amalia ?

—Non ; elle était de moi. Je vins alors vous trouver. Je la lus devant vous et devant la jeune fille philosophe, et, le lendemain je reçus la réponse. La philosophie avait trahi la jeune fille.”

Gioachino se frappa le front.

“ Maintenant, à votre tour, dit Federico ; pourquoi m'adressiez-vous des déclarations d'amour ?

—Parce que nous voulions te voir amoureux de quelque femme, plongé jusqu'au cou dans une intrigue qui t'aurait arraché à ton spleen, à ton découragement.

—Et la jeune personne, pourquoi écrivait-elle ?

—Je l'ignore.

—Je l'ignore, répéta Romolo. Tu devrais aller le lui demander toi-même.

—Je le sais, moi, dit Federico. Elle m'écrivait par haine instinctive, pour mortifier ma vanité et aussi pour me donner quelque



bonne petite leçon de philosophie... c'est son fort, la philosophie. Je ne serai pas moins généreux qu'elle ; je ne lui demanderai rien et ne lui dirai rien. Dites-lui que j'ai trouvé la farce pleine d'esprit et que je lui pardonne de tout mon cœur ; et n'en parlons plus... A propos, savez-vous la nouvelle ?

—Quoi ?

—Qu'est-ce ?

—La banque de... a fait faillite et je perds un peu d'argent... c'est la première fois que cela m'arrive.

—Tu perds beaucoup ?

—Je ne sais pas combien, mais ce doit-être peu de chose.

—Comme tu nous dis cela tranquillement ?

—Veux-tu que je pleure pour te le dire ?”

Au moment de partir, Gioachino se frappa le front encore une fois et revint sur ses pas.

“ Montre-moi ce que t'écrit Amalia.

—Je ne comprends pas, dit Federico hypocritement.

—N'as-tu pas dit avoir reçu tantôt le journal ?

—Le voici : c'est le *Fanfulla*, auquel je suis abonné ; il n'y a rien d'écrit.

—Ah ! le brigand ! s'écria Gioachino ; il nous a joués.

—Ah ! le bandit ! s'écria Romolo ; il nous a pris au piège.”

Federico riait à gorge déployée.

En chemin, Gioachino dit à Romolo :

“ Ce jeune homme a plus de jugement à lui tout seul que nous deux ensemble ! Si la semaine prochaine on vient me dire qu'il est devenu un géologue illustre, je répondrai que je le savais depuis longtemps.”

Romolo soupira pour toute réponse.

“ Qui sait combien il a perdu dans la faillite de la banque de... ? murmura-t-il peu après.

—Qui le sait ? répéta Gioachino. Je parie qu'il ne le sait pas lui-même. Cela me plaît, à moi, de voir les hommes plus grands que l'argent.”

Ce soir-là, aussitôt qu'Amalia fut seule avec ses vieux amis, elle demanda, anxieuse :

“ Eh bien ?

—Eh bien, répondit Romolo mélancoliquement, nous l'avons vu ; nous lui avons parlé, il sait tout ; la plaisanterie l'a amusé, il en rit.”

Amalia resta un moment rêveuse.

“ Sait-il au moins distinguer les lettres que j'ai écrites de celles de... l'autre ?

—Il est probable que non ; mais si cette distinction vous paraît nécessaire, il n'est pas difficile... parce que cette *autre* inconnue...”

Le très long Romolo aurait commis un coq-à-l'âne incommensurable, si le petit Gioachino, se plaçant tout près de lui et laissant tomber ses bras, ne l'eût pincé au-dessus du mollet.

Ainsi averti, Romolo laissa la phrase au point où il l'avait amenée, et ce fut Gioachino qui la lança en avant avec une légère variante :

"... Parce que, si cette autre inconnue ne parle pas, vous, signorina, vous pourrez toujours parler, dire quelles sont vos lettres, renier les autres."

Amalia, véritable image de la résignation, baissa la tête et réfléchit longtemps.

—C'est ce que je ferai, dit-elle enfin. M. Federico n'avait donc pas soupçonné la complicité de l'ingénieur ?

—Il l'avait soupçonnée, répondit Romolo, mais nous lui avons dit que...

—Que ca n'était pas l'ingénieur, interrompit Gioachino, d'autant plus que, désormais, il n'y aurait plus de sel à continuer la plaisanterie et que *l'autre* écrit encore...

—Elle écrit encore ?

—Tous les jours les mêmes phrases.

—Et qu'en pense Federico ?

—Je l'ignore. Il attend probablement qu'elle se dévoile... ce qui ne peut tarder."

Romolo profita du premier moment pour dire avec une espèce de terreur à Gioachino :

" En as-tu débité des mensonges !"

Et Gioachino, s'allongeant de deux bons pouces, répéta avec cynisme :

" En ai-je débité des mensonges !"

La plus belle fille de l'univers fut toute la soirée distraite et préoccupée. Elle attendait Federico, et quand elle fut certaine qu'il ne viendrait pas, elle rentra dans sa chambre en pensant :

" Ce sera pour demain."

Mais Federico ne vint ni le lendemain ni les jours suivants.

(A continuer.)

# REVUE SCIENTIFIQUE.

---

SOMMAIRE.—Guérison de la rage.—Le Pacifique Canadien.—Le savant centenaire.  
—Papier au Tonkin.—Instruments de travail de l'abeille.

En commençant cette année de revue scientifique, je tiens à consigner deux faits historiques, deux événements de la plus haute importance, que la science a eu à enregistrer pendant le cours de l'année 1885. L'un de ces événements concerne particulièrement le Canada, c'est l'achèvement du chemin de fer interocéanique, le Pacifique Canadien. L'autre intéresse au plus haut point l'humanité tout entière, c'est la dernière découverte de M. Louis Pasteur, la guérison de la rage. Je commencerai par celui-ci, me bornant à résumer un article publié par le *Herald* de New-York sous le titre de : "L'événement de 1885", et à reproduire un rapport officiel de M. E. Wasserzug, préparateur au laboratoire de M. Pasteur, à Paris.

\* \* \*

Parmi les événements historiques de l'année 1885, dit le *Herald*, il en est un qui, lorsque le cours du temps aura tout réduit à ses justes proportions, restera probablement comme l'événement caractéristique de cette année. Nous voulons parler de la découverte par M. Pasteur d'un remède contre l'une des plus terribles maladies qui affectent l'humanité, maladie d'autant plus effrayante qu'elle était réputée jusqu'ici incurable.

Le *Herald* rappelle que M. Pasteur avait déjà mérité les plus grands honneurs pour ses travaux précédents. Des économistes, qui ne sont pas habitués à prodiguer des éloges exagérés, ont dit que ses découvertes pour la prévention des maladies affectant les animaux domestiques et les vers-à-soie ont déjà procuré à l'agriculture et à l'industrie des avantages suffisants pour couvrir la prodigieuse indemnité de guerre payée par la France à l'Allemagne. Mais la dernière découverte du savant ne saurait être évaluée en argent. Elle est supérieure à toute évaluation matérielle possible, et il l'a donnée gratuitement au monde.

## RAPPORT DE M. WASSERZUG.

Tout le monde sait que quatre enfants de Newark, mordus le 2 décembre 1885 par un chien enragé, ont été envoyés en France pour y subir le traitement de M. Pasteur contre la rage. Depuis ce temps, un autre malade, nommé Kauffman, est arrivé d'Amérique. Il ne sera pas probablement le dernier qui viendra demander les secours du savant français contre un mal réputé jusqu'ici incurable.

Il n'est pas inutile d'indiquer d'une manière précise, d'après des renseignements pris au laboratoire même de M. Pasteur, la manière de traiter les personnes mordues. Il me semble tout simple de suivre ce qui a été fait sur les quatre petits enfants. Ces enfants sont arrivés à Paris le 21 décembre. Le soir même, ils étaient amenés au laboratoire de la rue d'Ulm, et M. Pasteur se déclara prêt à les inoculer immédiatement, bien que les inoculations se fassent ordinairement vers onze heures du matin, chaque jour par M. le Dr Grancher, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris; car M. Pasteur, n'ayant pas ses grades de docteur en médecine, ne peut, d'après la loi française, traiter aucun malade humain, ni faire sur un homme aucune opération médicale. Il ne peut donc légalement inoculer lui-même.

La matière à inoculer se compose de bouillon de veau parfaitement pur, exempt de tout microbe, et dans lequel on a délayé un peu de moelle rabique de lapin. Il faut donc préparer soigneusement le bouillon et la moelle. Le bouillon se prépare d'après des méthodes bien connues avec de la viande de veau que l'on fait cuire dans de l'eau. On le met ensuite dans des ballons de verre à long col que l'on ferme hermétiquement en chauffant le col à la lampe. Ces ballons sont, après cela, portés pendant une demi-heure à 115° C. (240 F.) sous pression, dans un autoclave analogue à la marmite de Papin et des physiiciens.

Cette ébullition a pour but de détruire entièrement les germes que le bouillon peut contenir. Pour plus de sûreté, on laisse ensuite les ballons à l'étuve de 35 degrés C. (95 F.) Les germes se développent si la stérilisation n'est pas achevée, et le bouillon devient trouble. Quand il reste clair, on peut le transvaser en prenant des précautions de propreté excessive, qu'il serait trop long de décrire, dans d'autres petits ballons connus sous le nom de "ballons Pasteur," ou dans un récipient quelconque.

Pour avoir de la moelle, on trépane chaque jour au laboratoire deux lapins au moins. Pour cela, l'animal est étendu sur une planche à dissection et solidement attaché par les quatre membres, puis on l'endort en lui faisant respirer du chloroforme. On reconnaît qu'il est endormi quand sa respiration se fait régulièrement, et qu'ayant perdu connaissance, il ne peut s'opposer à cette respiration par des mouvements saccadés. On fend alors la peau du crâne à la partie supérieure par une fente longitudinale. On enlève à l'aide de l'instrument de chirurgie qu'on appelle le trépan, une rondelle du crâne en ayant bien soin de ne pas toucher aux membranes de l'encéphale. Il faut pour cela beaucoup d'habileté qu'on acquiert par l'habitude.

Cela fait, on inocule à l'aide d'une petite seringue Pravaz sous la première membrane, ou dure-mère, un peu de bouillon rabique que l'on a en réserve. On recoud la plaie et on laisse le lapin se réveiller. Au réveil, il semble tout aussi insoucieux qu'avant l'opération. Après l'inoculation d'un bouillon très virulent, la rage se déclare sûrement chez le lapin au bout de six jours. Deux ou trois jours après, l'animal meurt par suite d'une paralysie complète.

On prend alors sa moelle en ayant soin de n'y mettre aucun germe étranger, et on la suspend dans des flacons spéciaux bien stérilisés et renfermant de la potasse caus-

tique pour bien dessécher l'air intérieur. Ces flacons sont placés dans une chambre tenue rigoureusement à 20 degrés centigrades (68 F.) Cette exposition à l'air sec et à une température constante, a pour but d'amener l'atténuation du virus rabique contenu dans ces moelles, suivant le temps que les moelles restent à l'air sec. Par exemple dans un, deux, trois, dix, quinze jours, on a ce que M. Pasteur appelle "des moelles de un, deux, trois, dix ou quinze jours", et de moins en moins virulentes. Quand on veut s'en servir, on en coupe des rondelles d'un centimètre environ qu'on mélange dans un verre avec du bouillon en quantité convenable pour pouvoir servir à quatre ou cinq personnes.

Le premier soir, chaque enfant reçut une demi-seringue Pravaz de bouillon avec de la moelle de treize jours. Une grande personne reçoit chaque fois trois quarts de seringue, ou une seringue entière. Le lendemain matin à onze heures, chaque enfant reçut une demi-seringue de bouillon à moelle de douze jours, et depuis ce second jour ils viennent tous les matins au laboratoire recevoir l'inoculation. Chaque jour on prend de la moelle plus jeune d'un jour. On arrivera ainsi à leur inoculer, au bout de dix ou onze jours environ, de la moelle d'un à deux jours, qui donne certainement la rage à un lapin par trépanation au bout de six jours. Elle ne fera aucun mal aux enfants et les guérira au contraire, car les inoculations antérieures les ont préparés à recevoir sans inconvénient la moelle la plus virulente. La première moelle de treize jours ne tuerait pas un lapin, celle de six ou sept jours les tue au bout de quinze jours et ne fait rien à l'enfant. Le traitement dure environ dix jours.

L'inoculation se fait sans autre douleur que celle produite par la piqûre de l'aiguille très fine qu'on enfonce dans la peau du côté—un jour à droite, l'autre jour à gauche. Au bout de quelques jours les enfants mêmes supportent la piqûre sans pleurer. Il n'y a aucune inflammation ni rougeur si ce n'est, peut-être, le dernier jour, après l'inoculation de la moelle la plus virulente ; mais elle n'est pas douloureuse. Pendant le traitement, les malades peuvent sortir et faire ce qui leur plaît. Il suffit de ne se livrer à aucun excès.

La méthode de M. Pasteur consiste donc à inoculer dans l'organisme un virus qui se développe beaucoup plus vite que le virus donné par le chien enragé. Ce dernier, en effet, se développe au plus tôt chez les lapins, par trépanation, en quinze ou vingt jours, et celui de M. Pasteur en six. Quand le traitement est fait à temps, le virus inoculé empêche le développement du virus rabique, et par conséquent le rend inoffensif.

Le plus souvent un traitement ne sera pas trop tardif, car on cite des cas où l'incubation naturelle de la rage a demandé deux ans avant de se faire. En moyenne, la rage se déclare au bout de quarante jours au moins, ce qui donne, en général, le temps de venir se faire soigner par M. Pasteur après la morsure. N'y aurait-il pas un avantage, au lieu de venir de tous les points du globe chez M. Pasteur, que chaque pays, l'Amérique en particulier, possédât un hôpital spécial pour les enragés ?

Nous avons tenu à avoir sur ce point l'avis même de l'illustre savant. Plusieurs villes de France et de l'étranger, nous a dit M. Pasteur, lui ont demandé de créer des établissements pour l'application de son traitement préventif contre la rage. La fondation de ces établissements est pour le moment prématurée. En tous cas, il suffirait d'un seul établissement dans chaque pays, comme l'Allemagne, l'Angleterre, la Russie et les Etats-Unis. Les indigents y seraient amenés aux frais des municipalités qui pourvoiraient à leur entretien pendant leur séjour—et même un seul établissement à Paris suffirait à toute l'Europe.

M. Pasteur insiste beaucoup sur ce point. Les observations faites jusqu'à ce jour

sur près de cent cinquante personnes (jusqu'ici on a inoculé au laboratoire 125 personnes, et leur nombre augmente chaque jour) ont montré que le traitement, préférable, il est vrai, aussitôt après la morsure, est encore efficace lorsque la morsure a eu lieu depuis quinze jours environ, même quand il n'y a pas eu cautérisation. Si ce résultat se vérifie par la suite, ce qui est fort à espérer, on voit qu'on pourrait venir à Paris même assez tôt de l'Amérique ou des frontières de la Russie. Les frais de voyage de tous les malades seraient bien moins élevés que ceux nécessités par la création des hôpitaux.

De plus, cette création ne peut se faire immédiatement pour plusieurs raisons. Si l'on voulait obtenir soi-même le virus de M. Pasteur, bien que la méthode soit très simple et très pratique, il faudrait plus de deux ans pour cela. En effet, M. Pasteur est parti de la rage du chien qui tue un lapin en quinze jours, au minimum; en passant de lapin en lapin, il a obtenu des moelles tuant au bout de douze jours, puis au bout de huit jours, par exemple après vingt ou vingt-cinq passages de lapin à lapin.

Ce seul résultat demande donc près d'un an d'expériences continuelles. Il se maintient pendant vingt ou vingt-cinq passages, et l'on arrive à tuer au bout de sept jours ce qui se maintient jusqu'au quatre-vingt-dixième passage. En ce moment, M. Pasteur en est au quatre-vingt-dix-neuvième passage, et l'incubation est de six jours. Il a commencé en novembre 1882 toutes ces expériences, qui ont duré ainsi trois ans.

Il pourrait, il est vrai, envoyer des moelles rabiques, ce qui jusqu'à présent semble peu praticable; mais surtout, le grand inconvénient, c'est qu'il n'existe pas en dehors de M. Pasteur et de son laboratoire, une seule personne au monde capable d'entreprendre sûrement le traitement. Il faut avoir un aménagement spécial, un nombre très considérable d'animaux, et surtout un personnel infatigable et sûr, car il faut être prêt tous les jours de l'année à commencer un ou plusieurs traitements.

"Jamais de relâche," dit M. Pasteur. Si ce n'était pour lui, qui ne connaît pas la fatigue, il serait donc indispensable d'avoir au moins deux directeurs de l'hôpital et plusieurs médecins pour inoculer—enfin, un personnel très nombreux, qu'il est impossible de préparer en quelques jours. Et la moindre imprudence, même involontaire, aurait les plus terribles conséquences, dont la moindre serait de tuer les malades au lieu de les guérir.

"En résumé—dit M. Pasteur—pour la sécurité parfaite des opérations, la création immédiate d'établissements à l'étranger est pour le moment impossible." Il est d'avis que même il n'y aurait besoin que d'un seul établissement. Un hôpital à Paris suffirait pour le monde entier.

Ceci fait bonne justice des prétentions de certains médecins de Saint-Louis, qui annoncent gravement avoir créé le virus rabique et qu'ils seront prêts, dans trois semaines au plus tard, à entreprendre avec succès, le traitement des personnes mordues par des chiens enragés.

\* \* \*

L'achèvement du Pacifique Canadien, après quatorze ans de rudes travaux, a ajouté, pendant l'année 1885, une nouvelle page à l'histoire déjà si longue des grandes entreprises exécutées en Amérique. Les explorations pour ce chemin de fer avaient été commencées en 1870 et

les travaux préliminaires ne furent complétés qu'en 1878 après avoir coûté dix millions de piastres. Le tracé qui avait d'abord été adopté était beaucoup plus au nord que la ligne actuelle et s'étendait au-delà des immenses prairies du Nord-Ouest. Lors de la rentrée au pouvoir du gouvernement conservateur, il fut décidé de prendre la ligne la plus courte traversant la passe du Cheval-qui-Rue. D'abord, le gouvernement entreprit de conduire les travaux lui-même, et, à la fin de 1880, il avait fait construire 432 milles entre Winnipeg et le Lac Supérieur, 213 milles au-delà de la rivière Fraser, dans la Colombie Anglaise, et quelques autres tronçons. Cependant le travail n'était pas tout à fait satisfaisant, et, en 1881, l'entreprise fut remise entre les mains d'un Syndicat qui reçut en propriété les 710 milles achevés, vingt-cinq millions de piastres en argent et vingt-cinq millions d'acres de terre ; l'exemption de taxes et droits sur le matériel de construction à importer, et autres privilèges ; en retour, le Syndicat prenait l'engagement de construire la ligne transcontinentale entière, au nord du Lac Supérieur, en dix années.

Le Syndicat ne perdit pas de temps pour donner une impulsion extraordinaire aux travaux qui marchèrent avec une rapidité jusqu'ici sans précédent. A un certain moment, il y eut jusqu'à quarante mille ouvriers employés sur les différents points de la ligne, mais le nombre des travailleurs fut presque constamment de vingt mille. En moyenne la longueur finie par jour a été de trois milles trois quarts avec une moyenne de plus de deux milles et demi entre Winnipeg et les Montagnes Rocheuses. D'anciennes lignes furent achetées et incorporées dans le système ; une nouvelle ligne fut construite entre Montréal et Toronto, et les communications entre l'Atlantique et Winnipeg furent complétées par l'établissement de lignes de vapeurs sur les grands lacs. Sur les autres points, les travaux avançaient avec presque autant de rapidité. De la Colombie Anglaise, avec le travail des Chinois, on s'avancait vers l'est, et d'Ottawa, les régions arides et sauvages situées au nord du Lac Supérieur ne purent résister à un travail énergique et persévérant. Au mois de mai 1885, les différentes sections à l'est des montagnes étaient réunies, et une ligne non interrompue s'étendait depuis Québec jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses, sur une longueur de deux mille cinq cents milles. Mais il demeurait une tâche gigantesque à accomplir avant que les deux océans communiquassent directement entre eux : trois chaînes de montagnes restaient à franchir, les Montagnes Rocheuses proprement dites, les monts Selkirk et les monts d'Or. Entre la chaîne des Rocheuses et celle des Selkirk, il fallait franchir la grande rivière Colombia de même qu'entre les Selkirk et les monts d'Or, alors que son volume est considérablement augmenté. Mais toutes ces difficultés furent enfin surmontées, toutes ces

barrières furent franchies, et, le 6 novembre, la dernière jonction fut terminée au lac Sushwab, dans la section du Pacifique. Une ligne complète de trois mille cent milles, c'est-à-dire d'un huitième environ de la circonférence du globe, s'étendait de Québec à Fort Moody sur l'Océan Pacifique, sans compter les quinze cents milles d'embranchements.

Le chemin de fer du Pacifique a coûté un quart de billion. En 1884, le gouvernement a fait un emprunt de vingt-deux millions de piastres, et à la dernière session, le Parlement a avancé à la compagnie onze millions de plus, prenant en paiement des terrains à raison de deux piastres l'acre. Pendant quelques années, la vente des terres donnera sans doute de gros revenus, mais il se passera probablement du temps avant que le chemin paie ses dépenses. Il traverse en effet des centaines de milles d'une contrée presque inhabitée et encore peu connue où la compagnie devra se créer elle-même ses ressources. A partir du point où la ligne quitte la rive de l'Ottawa, elle traverse une contrée qui n'est guère intéressante qu'au point de vue du pittoresque, mais à l'ouest de la Rivière Rouge se trouve une riche contrée qui promet de se développer rapidement. Déjà la métropole de ce nouvel intérieur, Winnipeg, compte une population de 30,000 âmes et se développe à l'instar de St Paul et de Minneapolis, ses voisines et ses aînées des Etats-Unis. Dans les montagnes, le chemin de fer apporte la vie aux régions minières, et l'agriculture ne tardera pas à trouver un marché qui ira toujours en augmentant pour ses produits. D'un autre côté, il est fort possible que l'Angleterre profite de cette voie comme moyen de communication avec son empire des Indes.

\* \* \*

Le 31 août dernier, M. Michel Eugène Chevreul est entré dans sa centième année. En dehors de ce fait que parmi tous les hommes illustres qui ont consacré leur vie à la science, aucun avant lui n'avait atteint cet âge avancé, M. Chevreul est célèbre par le nombre et l'importance de ses travaux, et par l'influence que ces travaux ont exercée sur l'industrie du monde entier. Quand, en 1852, l'illustre chimiste Dumas lui remit le prix de 12,000 francs que lui décernait la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale, il lui dit dans le cours de son allocution : "Ce prix consacre l'opinion de l'Europe sur des travaux qui servent de modèle à tous les chimistes ; c'est par centaines de millions qu'il faudrait nombrer les produits qu'on doit à vos découvertes."

Plus récemment, en 1873, quand la Société des Arts d'Angleterre lui décerna la médaille Albert, voici l'inscription que le Conseil fit graver sur la médaille :



*“ For his chemical researches, specially in reference to saponification, dyeing, agriculture, and natural history, which, for more than half a century, have exercised a wide influence on the industrial arts of the world.”*

“ Pour ses recherches chimiques et particulièrement en ce qui regarde la saponification des corps gras, la teinturerie, l'agriculture, l'histoire naturelle, qui depuis plus d'un demi siècle, ont exercé une influence considérable sur les arts industriels dans le monde.”

A part leur valeur industrielle, ses travaux étaient déjà reconnus bien antérieurement par la Société Royale de Londres qui, dès 1826, l'adoptait comme membre étranger. En 1857, la médaille Copley lui fut accordée. Toutes les autres contrées se sont empressées à l'envi de le couvrir d'honneurs, tandis que les distinctions de toutes sortes de la part de sa patrie pleuvaient sur lui.

Né le 31 août 1786 à Angers, où son père était un médecin de marque, il n'avait que dix-sept ans lorsqu'il fut appelé à Paris pour remplir la charge de manipulateur dans le laboratoire du célèbre chimiste Vauquelin. A vingt ans, il publiait son premier travail sur la chimie, et pendant les six années qui suivirent, il ne publia pas moins d'une vingtaine de mémoires sur différents sujets. Alors (1813), il commença à faire paraître la série de travaux désignée sous le nom de : “ Recherches chimiques sur les corps gras et particulièrement sur leurs combinaisons avec les alcalis,” qui se continua pendant plusieurs années.

En 1823, il était nommé professeur de chimie à la fameuse manufacture de tapis des Gobelins, et avec l'énergie et l'activité infatigable qui le caractérisaient, il acquit en peu de temps une somme considérable de connaissances basées sur l'expérience, car il attachait la plus haute importance à s'appuyer sur des faits reconnus exacts par lui-même. En effet, il écrivait en 1823 : “ L'expérience n'est pas la chimie, des faits ne constituent pas cette science ; mais nous ne pouvons pas avoir de découvertes sans expérimentations.”

Ses “ Recherches sur la teinturerie ” constituent un travail considérable ; et ses “ Moyens de définir et nommer les couleurs ” remplissent tout le volume XXXIII de ses mémoires à l'Institut.

Quelle admirable chose que la vie de cet homme illustre, si longue et si remplie pour le bien de l'humanité entière ! Cette vie s'achève comme elle s'est écoulée, chargée d'honneur, au milieu de la vénération de ses concitoyens et de l'étonnement respectueux et reconnaissant de tous les peuples. Heureuse entre toutes, la nation qui lui a donné le jour ! Cette nation, du sein de laquelle la Providence fait sortir de tels hommes, n'est pas abandonnée de Dieu.

Je dirai un mot en passant d'une autre personnalité célèbre de la France qui s'achemine gaillardement vers le terme de la vie, au milieu des succès de toutes sortes que soulèvent à chaque instant autour de lui ses entreprises colossales, et dont il semble se jouer ; je veux parler du *perceur d'Isthmes*. Le 19 novembre 1885, M. Ferdinand de Lesseps célébrait son quatre-vingtième anniversaire. Ce jour-là il était fêté à Paris par ses nombreux amis, par les illustrations de la science, par les représentants de toutes les nations. Quelques jours plus tard, Madame de Lesseps couronnait cette fête brillante en lui donnant un douzième héritier. Dieu le conduise sain de corps et d'esprit jusqu'à la centaine !

\* \* \*

La principale substance employée au Tonkin pour faire le papier est le *Ke-yioh*, ou arbre à papier, qui croît en abondance dans les montagnes des environs de Sontay. L'écorce sèche de l'arbre est transportée en fagots à dos de bœuf des montagnes où elle est récoltée pour les nombreuses manufactures dont le centre principal est Hanoi. Elle coûte environ deux cents la livre. Cette écorce est mise à macérer, puis pilée dans des mortiers pour la réduire en une pulpe fine. Cette dernière est étendue d'eau de manière à former une pâte claire, qui est collée avec une infusion de copeaux du *gomao*, arbre que l'on trouve en quantité dans les montagnes de la Rivière Noire.

Le papier est fabriqué feuille par feuille par des femmes au moyen de cadres délicats en bambou qu'elles plongent alternativement dans la pâte et retirent avec une mince couche de papier qui est déposée sur une planche. A la fin de la journée, ces feuilles sont mises sous une presse pour en chasser l'humidité, et elles sont ensuite placées sur une maçonnerie pour y sécher. Finalement, elles sont mises en paquets et enveloppées.

Chaque femme peut faire mille feuilles par jour. L'épaisseur du papier dépend de la consistance de la pâte. Un seul établissement peut fournir 80,000 feuilles avec 80 femmes et 40 assistants. Ce papier revient à 65 cents les mille feuilles.

\* \* \*

D'après les observations faites, par un amateur, chaque abeille ouvrière aurait les pattes pourvues d'un véritable attirail complet de mécanique, comprenant un récipient, une brosse et une paire de pincettes. La brosse, dont les poils arrangés en lignes régulières ne peuvent être vus qu'au microscope, sert à enlever le pollen qui s'attache au corps de l'insecte quand il puise le miel dans le calice des fleurs. Le récipient sert à transporter sa moisson et les pinces lui rendent d'importants services pour construire les rayons.

OCT. CUISSET.

# CHRONIQUE DU MOIS

---

C'est à peine si il s'est produit, pendant le mois de janvier, dans la politique Canadienne, deux ou trois incidents dignes de remarque. Il semble qu'après les émotions des mois précédents, la lassitude se soit emparée du monde politique ; du reste, l'approche de la session fédérale et provinciale semblait être une invitation à remettre jusqu'après son ouverture, la discussion sur les graves questions qui ont occupé les esprits pendant les dernières semaines de l'année 1885.

Il y a eu cependant, à Saint-Jérôme, dans le Comté de Terrebonne, une assemblée dont les préliminaires, les débats et surtout les résultats ont eu le don de passionner la Province de Québec. Depuis le 16 Novembre, aucun des trois ministres canadiens-français n'avait pris publiquement la parole et ne s'était expliqué devant ses électeurs sur l'attitude qui leur a valu à tous trois la condamnation presque unanime prononcée contre eux par l'opinion publique de la Province. Ce silence ne pouvait continuer indéfiniment ; il avait déjà duré plus longtemps que ne le comportent les mœurs politiques du pays, quand se présentent de ces circonstances graves, où les commettants ont le droit d'exiger, de la bouche même de ceux en qui ils ont placé leur confiance, l'explication de la conduite qu'ils ont tenue et qu'ils tiendront par la suite. L'honorable Monsieur Chapleau a pensé qu'il ne gagnerait rien, s'il tardait davantage à se présenter devant ses électeurs et il a fait organiser pour le 20 Janvier, une grande réunion à Saint-Jérôme, celle des villes de son comté où il a toujours rencontré les plus vives sympathies.

Il avait d'abord compté enlever à ses contradicteurs toute possibilité de se faire entendre en même temps que lui, mais il lui a fallu céder sur ce point, qui semblait cependant lui tenir profondément à cœur, devant les réclamations de l'opinion publique et en présence des observations mêmes de ses amis qui lui ont représenté qu'éloigner les contradicteurs, ce serait avouer sa faiblesse et son impuissance. Quoiqu'il en soit, après de longues négociations, il fut convenu que le Secrétaire d'Etat parlerait le premier pendant une heure et demie, que les orateurs du parti opposé auraient ensuite le même temps pour se faire entendre, et enfin qu'un quart d'heure de réplique lui serait donné.

Si nous avons insisté sur ce détail, ce n'est pas que nous ayons l'intention de faire ici un récit complet de cette fameuse journée, mais il nous a semblé caractéristique. Que nous sommes loin de ces réunions, où Monsieur Chapleau n'avait qu'à ouvrir la bouche, à se présenter

même pour être accueilli avec des acclamations et applaudi à outrance par un auditoire toujours disposé à l'admiration. Aujourd'hui, au milieu de ceux de ses électeurs dont il se croyait autrefois le plus sûr, il redoute de voir un contradicteur prendre la parole après lui.

Mais ce n'est pas tout ; si nous en croyons l'histoire, pour s'assurer des applaudissements, non seulement Mr. Chapleau avait convoqué le ban et l'arrière-ban de ses créatures du comté et des comtés voisins, mais il a fallu aussi qu'une claque, recrutée à Montréal, vint appuyer de ses marques d'approbation chacune des phrases de son discours.

Tant de précautions prises n'ont pu cependant réussir à assurer la victoire au député de Terrebonne ; et, comme l'a fort justement dit le *Herald*, " les énormes préparatifs faits par le Secrétaire d'Etat, pour mettre en scène un triomphe, n'ont réussi qu'à rendre son désastre plus apparent."

Nous ne saurions mieux faire du reste, pour donner à nos lecteurs une idée exacte de la vraie impression produite par cette assemblée sur ceux qui en ont jugé impartialement les débats, que d'en appeler au témoignage du journal que nous venons de nommer. Le *Herald* ne peut certes être soupçonné de partialité à notre endroit, son appréciation n'en aura donc que plus de valeur. Afin qu'on ne puisse pas nous accuser d'avoir dénaturé la pensée de l'écrivain du journal anglais, nous avons fait une traduction presque littérale des passages de l'article que nous allons soumettre à nos lecteurs ; ils voudront bien, en faveur de l'intention, nous pardonner son peu d'élégance.

.....  
 .....  
 Après avoir pris le parti de convoquer ses électeurs à une assemblée où il s'est entouré de tous les supports étrangers qu'il pensait être nécessaires pour faire voter ses résolutions, M. Chapleau a adopté dans son discours, ou plutôt a cherché à adopter une méthode de persuasion qu'il doit regretter maintenant. Il a cherché à s'attirer les suffrages de ses électeurs par la perspective d'un accroissement de leurs lignes de chemin de fer ; le plus humble des hommes aurait conçu du ressentiment d'une offre de corruption faite d'une manière aussi maladroite. Personne ne se serait attendu qu'un gentleman de tact et raffiné comme M. Chapleau, dirait d'une manière aussi ouverte aux gens de Terrebonne que leurs sentiments ne tiendront pas devant la possibilité d'un avantage matériel.

" Ne soyez plus à Riel, donnez-moi votre concours, et vous aurez plus de chemins de fer " ; tel a été le sens non déguisé de l'appel du Secrétaire d'Etat.

Ni l'offre, ni la manière de la présenter n'ont été dignes du caractère de l'homme, et la manœuvre a été particulièrement malheureuse, venant au moment même où on annonce que, si le peuple de Québec veut donner son concours à Sir Adolphe Caron, on lui donnera des travaux publics. En agissant ainsi, M. Chapleau s'est exposé à offenser grossièrement ses électeurs et à fournir en même temps des armes à ses adversaires dans les autres parties de la Puissance.

M. Chapleau a été également malheureux à un autre point de vue, en ce qui concerne son attitude à propos de l'exécution de Riel.

Ses déclarations publiques, sa lettre aux Canadiens de Fall River, son refus de quitter le cabinet, tout en un mot dans sa conduite politique indiquait qu'il approuve cette exécution.

Personne n'a dénoncé Riel plus sévèrement que lui, et la position qu'il a prise

dans cette question, lui a valu l'admiration de quelques Canadiens, surtout dans la province d'Ontario.

On s'attendait de sa part à une défense de sa conduite, il lui était facile de la faire ; comme ministre de la Couronne, il avait bien pu croire que le chef métis méritait la mort ; il avait déclaré hautement que telle était son opinion ; il est le collègue de ceux qui ont insisté pour l'exécution, et tous les Canadiens s'attendaient à une déclaration de sa part où il dirait que Riel méritait le sort qu'il a subi.

Au lieu de cela, le Secrétaire d'Etat a déclaré au pays que, bien que Riel fut coupable des plus grands crimes, il a demandé grâce pour lui jusqu'au dernier moment.

.....  
 La question que chacun doit se poser est évidemment celle-ci : S'il en est ainsi, pourquoi donc avez-vous tant parlé de la culpabilité de Riel et pourquoi avez-vous continué à faire partie d'un ministère qui exigeait qu'il fut pendu ? C'EST LA PLUS MALADROITE TENTATIVE DE SOUFFLER LE CHAUD ET LE FROID DONT NOUS AYONS SOUVENIR.

Et ses efforts pour arriver à ce but dénotent une singulière faiblesse, en même temps qu'il place ses collègues dans une situation fort embarrassante. On se demande si Sir Hector Langevin et Sir Adolphe Caron partageaient ses vues. Ont-ils demandé grâce pour le chef métis et leurs raisons sont-elles les mêmes que celles de M. Chapleau ? DE DEUX CHOSES L'UNE, OU BIEN LES MINISTRES FRANÇAIS N'AVAIENT AUCUNE INFLUENCE DANS LE CONSEIL, OU BIEN M. CHAPLEAU SEUL A FAIT DES EFFORTS POUR SAUVER RIEL.

Il y a tout lieu de croire, par l'attitude qu'il a prise à Winnipeg que Sir Adolphe Caron était consentant en dernier lieu à la mort de Riel.

Alors quelles étaient les vues de Sir Hector Langevin ?

Nous n'avons donc plus à nous étonner qu'en raison de ce que nous ne pouvons appeler autrement que ses piètres explications, M. Chapleau n'ait pas réussi à faire adopter ses résolutions.

Si M. Chapleau avait déclaré d'une manière franche que Riel devait gravir les degrés de l'échafaud ; qu'il était de son devoir, en qualité de membre du cabinet, d'appuyer le gouvernement en ordonnant son exécution ; que, n'ayant rempli que son devoir en agissant ainsi, il n'avait aucune défense à présenter, il aurait également échoué auprès de ses électeurs, mais il aurait commandé le respect du pays tout en démontrant de la confiance de ses constituants.

Au lieu de cela, il a fait preuve d'une faiblesse et d'une maladresse auxquelles on ne s'attendait pas, et par son offre grossière d'un nouveau chemin de fer, comme don pour les corrompre, il s'est probablement aliéné beaucoup de ses anciens partisans.

Monsieur Chapleau a rencontré souvent, dans sa carrière politique et surtout depuis le 16 Novembre, des juges sévères, mais nous ne croyons pas qu'il ait encore été l'objet d'une condamnation aussi formelle que celle prononcée contre lui par l'écrivain du *Herald* dont nous venons de citer l'article. Répétons, comme nous le disions, avant de commencer cette citation qui aurait été trop longue, si elle n'avait autant de valeur, que le journal, qui a ouvert ses colonnes à ce réquisitoire contre le Secrétaire d'Etat, ne peut, dans l'espèce, être suspect de partialité en faveur de notre opinion.

\* \* \*

Le seul incident marquant de la politique canadienne, pendant ce mois de janvier, après l'assemblée de Saint-Jérôme, a été l'élection de Lotbinière. Le lecteur sait que, par suite de la démission de l'honorable Monsieur Joly, un siège se trouvait vacant au parlement provincial.

Les conservateurs avaient fondé de grandes espérances sur cette élection, quoique, depuis de longues années, le comté ait toujours donné

ses suffrages au parti libéral ; mais ils espéraient que la notoriété moindre du candidat qu'ils avaient à combattre cette fois, jointe à leurs efforts, leur ferait gagner le siège de Lotbinière. Une cruelle déception les attendait. Monsieur Laliberté, le candidat libéral, presque inconnu dans le comté la veille de la campagne électorale, a été élu à 53 voix de majorité contre Monsieur Beudet, le représentant des conservateurs, qui n'a pu obtenir la victoire, quoiqu'il fut depuis longtemps et avantagusement connu de tous les électeurs dont il sollicitait les suffrages.

Au lendemain de l'élection, un rédacteur du *Post* de Montréal, dans un article fort bien fait, a indiqué, avec une grande sûreté de jugement, la leçon qu'il y avait à chercher dans l'échec des conservateurs. Selon lui, il n'y a pas d'autres conclusions à en tirer que celles-ci : si le gouvernement local de Québec veut conserver sa majorité, il doit se garder de l'intervention du gouvernement d'Ottawa et surtout ne se mettre pour rien au monde sous son égide. Quant au parti conservateur de la Province, si jusqu'ici il ne l'a pas compris, l'élection, qui vient de se terminer par un échec pour son drapeau, doit lui avoir ouvert les yeux sur ce point qu'il ne peut y avoir aucune alliance entre les torys d'Ottawa et les conservateurs de Québec.

\*\*\*

La cérémonie de l'ouverture du Parlement Anglais qui a eu lieu le 21 janvier, a été la plus intéressante qu'on ait vue depuis beaucoup d'années. La reine, qui porte toujours un deuil de vingt cinq ans, était sortie de sa retraite pour recevoir la nouvelle représentation du pays élue par une loi nouvelle. Peut-être voulait-elle aussi, par sa présence, montrer la personnification vivante et visible de l'unité aujourd'hui menacée de l'empire britannique.

Une chose manquait ; le beau temps, qu'on s'était accoutumé à appeler "le temps de la reine", n'était pas de la solennité ; il neigeait.

On voyait des clairons à leurs postes gelés,

Rester debout, en selle, et muets, blanc de givre,

Collant leur bouche en pierre aux trompettes de cuivre.

Tout ce luxe éblouissant était voilé de tristesse ; et, sur cette scène de gala, planait le spectre de l'Irlande étendant ses grands bras amaigris.

Quelques jours après cette grandiose cérémonie, le ministère tory avait vécu ; il avait accepté et même recherché, lors des élections générales, l'appui des Parnellistes qui sont au fond les plus irréconciliables adversaires du parti conservateur anglais. Le parlement réuni, ce baiser Lamourette n'a pas duré une semaine ; et, dès les premiers jours de la session, les Irlandais, maîtres de la place, ont dit à leurs alliés de rencontre : "La maison est à nous ; allez-vous-en !"

La chute du ministère de Lord Salisbury était certaine du reste

depuis le moment où il avait fait dire par la reine elle-même, dans le discours de trône, qu'il était forcé de demander l'état de siège en Irlande.

Lundi dernier, le chef du cabinet avait dit, à la Chambre des Lords, qu'il comptait pouvoir, avant vingt-quatre heures, exposer son programme. Ce programme s'est en effet formulé, dès le lendemain, à la Chambre des Communes, par la proposition de supprimer la ligue nationale irlandaise et toutes les autres associations regardées comme factieuses. Bien que la discussion se soit engagée sur une autre proposition, c'est en réalité sur le fond de la situation que la Chambre a voté. Lord Salisbury l'avait si bien compris qu'il a provoqué lui-même le vote, en disant qu'il voyait clairement que la question posée était une question ministérielle et qu'il fallait la résoudre. C'est sous cette impression qu'on a procédé au scrutin qui, par 329 voix contre 250, a mis le cabinet en minorité de 79 voix. Ce résultat a été accueilli par des applaudissements formidables partis des bancs où siègent les libéraux et les Irlandais. Un représentant du gouvernement s'est alors borné à dire que le cabinet comprenait la signification du vote, et il a demandé l'ajournement de la Chambre.

Deux jours après, Lord Salisbury remettait à Osborne, entre les mains de la Reine, sa démission et celle de ses collègues. Sa Majesté a fait appeler Mr. Gladstone qui est naturellement et nécessairement indiqué comme l'homme auquel le pouvoir va de lui-même. Au moment où nous écrivons, les négociations pour la formation du ministère libéral n'ont pas encore abouti, et d'aucuns lui prédisent déjà une durée éphémère.

Que va-t-il se passer ? Il n'y a qu'un point sur lequel tous soient d'accord, c'est le maintien de l'unité et de l'intégrité de l'empire britannique, de la souveraineté du Royaume-Uni. La Reine, inspirée alors par Lord Salisbury et les torys, a dit dans le discours du trône : " Je suis résolument opposée à tout dérangement de cette loi fondamentale ; et dans ma résistance, je suis convaincue que je serai cordialement soutenue par mon Parlement et par mon peuple." De son côté, M. Gladstone a dit : " Si ce paragraphe signifie l'intention du gouvernement de maintenir l'unité et l'intégrité de l'empire, j'y donne une entière adhésion." Et, enfin, M. Parnell lui-même, le chef et le dictateur du parti irlandais a dit : " J'espère qu'on pourra donner un gouvernement personnel à l'Irlande, tout en gardant des garanties suffisantes pour l'intégrité de l'empire et la souveraineté de la Couronne."

Toutefois, il faut regarder au fond de ces déclarations et en extraire le vrai sens.

Notre pays et l'Australie font aussi partie intégrante de l'Empire

anglais et sont sous la souveraineté de la Couronne, ce qui n'empêche pas que ce sont des Etats virtuellement indépendants, avec des Parlements séparés. Il est probable que c'est ainsi que Mr. Parnell et les Irlandais entendent leur allégeance à la Couronne anglaise. C'est un point sur lequel Mr. Gladstone ne s'est pas expliqué, et il est tout au moins douteux que lorsqu'il faudra en venir au fond des choses, il puisse s'entendre avec les députés nationalistes dont l'appui lui est nécessaire pour avoir une majorité stable. Voilà pourquoi beaucoup d'esprits sensés prévoient déjà, dans un avenir prochain, un nouvel appel au pays.

Quoiqu'il en soit, pendant ce mois qui s'achève, la situation politique de l'Angleterre ne s'est pas éclaircie ; et depuis longtemps les circonstances n'ont pas été aussi graves pour le Royaume-Uni.

\* \* \*

En France, le septennat présidentiel de M. Grévy a été renouvelé. Les sénateurs et les députés, réunis en Congrès, ont réélu, pour sept ans, le premier magistrat de la République. C'est le moment de voir ce qu'à été son premier septennat.

Que l'on compare donc, avec l'état actuel de la France, sa situation au moment où, il y a sept ans, une chambre de haine appela M. Jules Grévy à remplacer le maréchal, qui s'était soumis, puis démis. La France était occupée à cicatriser tout doucement ses plaies ; elle ne se ressentait pas trop de la saignée des cinq milliards, et toutes les institutions, dont l'ensemble assure la marche régulière d'un peuple, étaient intactes, n'eût été le nom de la république que l'on venait d'inscrire en tête de la constitution. La liberté de l'enseignement venait de s'élargir par la loi sur l'enseignement supérieur, la magistrature n'était point entamée, l'armée conservait son prestige ; l'administration, déjà quelque peu mêlée, avait encore de l'honorabilité et un certain décorum ; les rapports de l'Eglise avec l'Etat, grâce au Concordat, étaient réguliers ; le citoyen jouissait des libertés essentielles.

Aujourd'hui, pas une de ces institutions qui n'ait reçu de blessures graves, mortelles peut-être pour plusieurs. La France est en train de se ruiner. Mais l'institution qui a reçu les atteintes les plus graves, parce qu'on la regarde comme incompatible avec l'existence même de la république, c'est la Religion, c'est l'Eglise, c'est Dieu. On veut positivement chasser Dieu de la société par tous les moyens. Plus d'Eglise, plus de religion, plus de Dieu : c'est la devise de la république préconisée par M. Grévy. Depuis 1801, une convention passée, entre le Saint-Siège et la république du temps, réglait les rapports entre l'Eglise et l'Etat, et fixait le droit du clergé à une indemnité, pour le dédommager de la prise de possession des biens de l'Eglise. Le Concordat est le point de mire de toutes les attaques, on veut le déchirer pour opprimer plus facilement



l'Eglise, et surtout pour la voler. En attendant, on s'essaye par des vols de détail, et le vol administrativement pratiqué prend droit de bourgeoisie en France. On aura violé le droit de propriété dans son titre le plus sacré, on aura réduit le prêtre à la mendicité, et peut-être proscrit tout culte public : c'est là ce qui importe. Or, qui préside depuis plus de sept ans à toutes ces iniquités? qui sacrifie aux passions haineuses de la république tant de millions de consciences? qui consent à tout accepte tout, signe tout? toujours M. Grévy. Aussi, il est difficile de rien inaugurer de bon, pour le pays qui nous est cher à tant de titres, du maintien au pouvoir de l'homme qui a laissé faire tant de mal.

Monsieur Brisson, dont le cabinet avait été fortement ébranlé par le vote à une majorité dérisoire de trois voix, des crédits nécessaires pour l'organisation du protectorat de la France dans le royaume d'Annam, au Tonkin et à Madagascar, a remis sa démission et celle de ses collègues au président de la république, immédiatement après sa réélection. Monsieur Grévy a confié le soin de former le nouveau cabinet à Mr. de Freycinet, qui a toujours paru l'homme de son choix. Les négociations auxquelles a dû se livrer le président du conseil, pour s'entourer, de collègues, en état de lui assurer la majorité dans la chambre des Députés, ont été assez laborieuses ; elles ont cependant fini par aboutir ; et quand le parlement s'est réuni pour la session ordinaire de 1886, M. de Freycinet lui a fait connaître son programme, le lendemain de la lecture du Message adressé par M. Grévy au Sénat et à la Chambre des Députés pour les remercier de sa réélection. Nous ne dirons rien de ce document qui ne vaut ni plus ni moins que tous ceux adressés au parlement français par les nombreux ministères qui se sont succédé, depuis que la France est aux mains des radicaux.

\*\*\*

On ne peut pas savoir quelle sera l'issue de la série d'incidents qui s'est développée depuis six mois dans les Balkans et qui, après avoir mis aux mains les Serbes et les Bulgares, menace d'amener un conflit beaucoup plus grave entre la Grèce et la Turquie. On ne peut toutefois s'empêcher de considérer, à ce propos, combien est instable et précaire la paix européenne, depuis que l'Allemagne est devenue la nation prépondérante sur le vieux continent, combien la quadruple alliance rêvée et formée par M. de Bismarck à peu d'efficacité et exerce une action incertaine et faible sur les nations qui devaient, pour ainsi dire, en être les prisonnières. Le traité de Berlin n'a pas sept ans d'existence, il craque déjà de toutes parts, et aucun de ses signataires n'a la ferme volonté ou la puissance de le faire respecter.

Un jeune prince énergique et appuyé sur un peuple déterminé, a suffi pour bouleverser tous les plans de M. de Bismarck, dépouiller la Turquie, donner une leçon à l'Autriche, échapper à l'influence de la

Russie, battre l'armée d'un Etat plus considérable, et finalement tenir en échec toute la diplomatie continentale. Nous voilà loin du traité de Paris, réglant la question d'Orient pour de longues années et s'imposant à l'observation de tous parcequ'il reposait sur des conceptions diplomatiques rationnelles.

Bien différente est la situation d'aujourd'hui. La quadruple alliance ne ressemble en rien à la Sainte-Alliance de M. de Metternich ou même à l'alliance anglo-française de 1854. Le maintien de la paix européenne est la moins pressante des préoccupations qui ont guidé les contractants.

Sauf M. de Bismarck, qui est toujours obsédé par l'idée de la revanche française, les hommes d'Etat qui ont imaginé le pacte des trois empires ou s'y sont ralliés, ont poursuivi un but de prépondérance et d'agrandissement qui n'était pas de nature à consolider l'équilibre continental.

L'Autriche et la Russie ont accepté la combinaison allemande, non point comme un moyen d'entente sur des intérêts communs, mais comme une trêve leur permettant d'ajourner ou au besoin de préparer la réalisation de leurs espérances, de rouvrir ou de fermer à leur gré la question d'Orient.

L'Italie s'est associée aux trois empires, dans un but encore moins pacifique, puisque son mobile était d'obtenir de ses nouveaux alliés une compensation de son échec à Tunis, de les déterminer à une politique d'hostilité envers la France.

L'impuissance de la coalition des trois empires à assurer la paix européenne éclate tous les jours, sous une forme ou sous une autre dans les péripéties diplomatiques de la question d'Orient. L'insurrection rouméliote eut été étouffée sur l'heure, si M. de Bismarck et ses alliés avaient dit un mot pour assurer le respect de leur signature. Ce mot, ils ne l'ont pas dit, parceque chacun avait un mot différent sur les lèvres. La Russie désapprouvait les Rouméliotes, mais n'osait prendre le parti de la Turquie.

L'Autriche n'était pas fâchée de voir l'édifice ottoman se démolir un peu plus, et trouvait l'occasion excellente d'achever l'annexion définitive de la Bosnie. L'Italie était sympathique aux insurgés, mais craignait de travailler sans compensation au profit de l'Autriche. L'Allemagne, voyant tous ses alliés animés de désirs différents, hésitait à prendre un parti; et c'est ainsi que, peu à peu, tout le monde préférant son intérêt à son devoir, la question rouméliote est devenue la question serbo-bulgare, et que nous sommes menacés aujourd'hui d'une question turco-grecque.

31 Janvier 1886.

RENÉ DE JOLY.